

First Session Thirty-seventh Parliament, 2001-02 Première session de la trente-septième législature, 2001-2002

| SENATE OF CANADA | SÉNAT DU CANADA |
|--|---|
| | |
| Proceedings of the Standing Senate Committee on | Délibérations du Comité sénatorial permanent des |

Human Rights

Business of the Committee

Droits de la personne

Travaux du comité

| Chair: The Honourable A. RAYNELL ANDREYCHUK | Présidente: L'honorable A. RAYNELL ANDREYCHUK |
|--|--|
| | |
| Monday, February 18, 2002 Thursday, February 21, 2002 | Le lundi 18 février 2002 Le jeudi 21 février 2002 |
| Issue No. 7 | Fascicule nº 7 |

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON HUMAN RIGHTS

The Honourable A. Raynell Andreychuk, *Chair* The Honourable Joan Fraser, *Deputy Chair* and

The Honourable Senators:

Beaudoin

* Carstairs, P.C.
(or Robichaud, P.C.)
Cochrane
Cook
Cordy

Ferretti Barth Kinsella * Lynch-Staunton (or Kinsella) Wilson

* Ex Officio Members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Finestone, P.C., was removed (Retirement) (*January 28, 2002*).

The name of the Honourable Senator Jaffer was added (February 6, 2002).

The name of the Honourable Senator Fraser was substituted for that of the Honourable Senator Taylor (February 19, 2002).

The name of the Honourable Senator Cook substituted for that of the Honourable Senator Jaffer (February 20, 2002).

The name of the Honourable Senator Cordy substituted for that of the Honourable Senator Poy (February 20, 2002).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES DROITS DE LA PERSONNE

Présidente: L'honorable A. Raynell Andreychuk

Vice-présidente: L'honorable Joan Fraser

et

Les honorable sénateurs:

Beaudoin

* Carstairs, c.p.
(ou Robichaud, c.p.)
Cochrane
Cook
Cordy

Ferretti Barth Kinsella * Lynch-Staunton (ou Kinsella) Wilson

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Finestone, c.p., est enlevé (la retraite) (le 28 janvier 2002).

Le nom de l'honorable sénateur Jaffer est ajouté (le 6 février 2002).

Le nom de l'honorable sénateur Fraser est substitué à celui de l'honorable sénateur Taylor (le 19 février 2002).

Le nom de l'honorable sénateur Cook est substitué à celui de l'honorable sénateur Jaffer (le 20 février 2002).

Le nom de l'honorable sénateur Cordy est substitué à celui de l'honorable sénateur Poy (le 20 février 2002).

Published by the Senate of Canada

Publié par le Sénat du Canada

Available from Canada Communication Group – Publishing, Public Works and Government Services Canada, Ottawa, canada K1A 0S9 En vente: Groupe Communication Canada – Édition, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, February 18, 2002 (11)

[English]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day 4:08 p.m., in Room 257, East Block, the Chair, the Honourable Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Beaudoin, Ferretti Barth, Poy, and Wilson (5).

Other senators present: The Honourable Senator Joyal, P.C. (1).

In attendance: David Goetz, Research Officer, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The committee considered its business.

The Honourable Senator Poy moved that the Chair be authorized to seek the following Order of Reference from the Senate:

That the Standing Senate Committee on Human Rights be authorized to examine and report on the status of Canada's adherence to international human rights instruments and on the process whereby Canada enters into, implements, and reports on such agreements;

That the committee report to the Senate no later than March 31, 2003.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was agreed that the possibility of organizing a hearing in April 2002 to recognize the 20th anniversary of the Canadian Charter of Rights and Freedoms be explored.

The Honourable Senator Wilson moved that the committee adopt the following budget application for the fiscal year ending March 31, 2002 for its envisioned study of Canada and international human rights instruments, subject to the Senate approving the Order of Reference discussed today.

| TOTAL | \$ 7 950 |
|-----------------------------------|-------------|
| Transportation and Communications | \$ 1,350 |
| Professional and Other Services | \$ 6,600 |

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Beaudoin moved that the committee adopt the following budget application for the fiscal year ending March 31, 2003 for its legislative work:

| TOTAL | \$ 2,500 |
|---------------------------------|-------------|
| Related Other Expenditures | \$ 500 |
| Professional and Other Services | \$ 2,000 |

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 18 février 2002 (11)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 08, dams la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Raynell Andreychuk (présidente).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Andreychuck, Beaudoin, Ferretti Barth, Poy et Wilson (5).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Joyal, c.p. (1).

Également présent: David Goetz, attaché de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Le comité examine ses travaux.

L'honorable sénatrice Poy propose que la présidente soit autorisée à demander au Sénat l'ordre de renvoi suivant:

Que le Comité sénatorial permanent des droits de la personne soit autorisé à examiner l'état de la situation du Canada en ce qui concerne le respect des instruments internationaux en matière de droits de la personne et à produire le rapport sur le sujet, et à étudier le processus utilisé par le Canada pour la conclusion et la mise en oeuvre d'accords et la production de rapports sur cette question;

Que le comité présente son rapport au Sénat au plus tard le 31 mars 2003.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu d'explorer la possibilité d'organiser une audience en avril 2002 pour reconnaître le 20^e anniversaire de la Charte canadienne des droits et libertés.

L'honorable sénatrice Wilson propose que le comité adopte la demande de budget ci-dessous pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002 afin d'effectuer l'examen de la situation du Canada concernant le respect des instruments internationaux en matière de droits de la personne, sous réserve de l'approbation par le Sénat de l'ordre de renvoi discuté aujourd'hui.

| Services professionnels et autres | 6 600 \$ |
|-----------------------------------|----------|
| Transports et communications | 1 350 \$ |
| TOTAL | 7 950 \$ |

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Beaudoin propose que le comité adopte la demande de budget ci-dessous pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 pour son travail législatif:

| TOTAL | 2 500 S |
|-----------------------------------|----------|
| Autres dépenses connexes | 500 \$ |
| Services professionnels et autres | 2 000 \$ |

La question, mise aux voix, est adoptée.

At 5:50 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

À 17 h 50, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Till Heyde

Clerk of the Committee

OTTAWA, Thursday, February 21, 2002 (12)

[English]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day 9:34 a.m., in Room 172-E, Centre Block, the Chair, the Honourable Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Beaudoin, Cochrane, Cook, Cordy, Ferretti Barth, Fraser, and Wilson (8).

In attendance: David Goetz, Research Officer, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The committee proceeded to the election of a Deputy Chair.

The Honourable Senator Ferretti Barth moved that the Honourable Senator Fraser be elected Deputy Chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The committee proceeded to the consideration of a draft budget.

The Honourable Senator Fraser moved that the committee approve the following budget application for the fiscal year ending March 31, 2003 for its envisioned study of Canada and international human rights instruments, subject to the Senate approving the Order of Reference discussed on Monday, February 18, 2002, for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

| Professional and Other Services | \$ 53,000 |
|-----------------------------------|------------|
| Transportation and Communications | \$ 212,300 |
| All Other Expenditures | \$ 1,000 |
| TOTAL | \$ 266,300 |

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

OTTAWA, le jeudi 21 février 2002 (12)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 9 h 34, dams la pièce 172-E de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Raynell Andreychuk (présidente).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Andreychuck, Beaudoin, Cochrane, Cook, Cordy, Ferretti Barth, Fraser et Wilson (8).

Également présent: David Goetz, attaché de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Le comité procède à l'élection d'un vice-président.

L'honorable sénatrice Ferretti Barth propose que l'honorable sénatrice Fraser soit élue vice-présidente du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Le comité examine l'ébauche d'un budget.

L'honorable sénatrice Fraser propose que le comité adopte la demande d'autorisation du budget suivant pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 pour son étude envisagée de l'adhésion du Canada aux instruments internationaux de droits de la personne, sujet à l'approbation par le Sénat de l'ordre de renvoi discuté le lundi 18 février 2002, et que le budget soit présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Services professionnels et autres
Transports et communications
Autres dépenses

TOTAL

53 000 \$
212 300 \$
1 000 \$
266 300 \$

Après discussion, la question, mise aux voix, est adoptée.

At 9:45 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

À 9 h 45, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ:

La greffière suppléante du comité,

Josée Thérien

Acting Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 18, 2002

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 4:08 p.m. to consider the future business of the committee.

Senator A. Raynell Andreychuk (Chairman) in the Chair.

[English]

The Chairman: Honourable senators, as yet, unfortunately, we do not have a deputy chair. My understanding is that the matter is being contemplated in the confines of the Liberal process and that a decision will be made in the very near future. If we receive an indication of that this week, I propose to call a five-minute meeting to elect a deputy chair so that the steering committee may meet. Promises have been made for several weeks. We have lost some time, but I will try to make up for that.

In the meantime, I have had some discussions with some of the Liberal leadership and I believe that we can proceed with proposing a term of reference and a budget.

I will bring honourable senators up to date on our initial report. We will then discuss future business.

We must have a budget in place for two reasons. Once we have tabled our report, our reference ends and, without a reference, we cannot call witnesses or do anything until March 31, 2002. If we have a reference, then the committee will require a small budget to deal with the legislative process, which is pro forma for all committees, and that sum will be in line with the budgets of all other Senate committees. I will present the budget items at the end. The committee will also need a budget to carry it through to March 31, 2002. That will be a small item because, obviously, we will not accomplish as much as we had hoped.

Our committee is then required to submit an estimated budget from April 1 to March 31, 2003 to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. The Internal Economy Subcommittee on Budgets — Senator Furey's committee — has asked all committees to present their budgets before the end of March. The subcommittee will then consider the estimated budgets, and try to deal more fairly with all of the committees than has been the case in the past.

I expect Senator Cochrane will be here shortly, but Senator Kinsella has informed me that he must attend a leadership meeting and cannot be present. Senator Jaffer, who is now a permanent member of this committee, is in Vancouver today and cannot attend. Senator Taylor is somewhere else in the world and cannot be here. I am told that Senator Wilson will arrive at about 4:30 p.m. Both Senator Cochrane and Senator Wilson will be here imminently. I am pleased to see Senator Joyal, who has been very

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 18 février 2002

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui à 16 h 08 pour examiner les sujets d'étude envisagés dans le futur.

Le sénateur A. Raynell Andreychuk (présidente) occupe le fauteuil.

[Traduction]

La présidente: Mesdames et messieurs, pour le moment, nous n'avons malheureusement toujours pas de vice-président. Je pense que l'on médite sur le sujet dans les officines libérales et qu'une décision sera prise très prochainement. Si nous obtenons des directives à cet égard cette semaine, je propose d'organiser une réunion de cinq minutes pour élire notre vice-président de sorte que le comité permanent puisse se réunir. On nous fait des promesses depuis plusieurs semaines déjà. Nous avons perdu du temps, mais j'essaierai de vous rattraper.

Par ailleurs, j'ai discuté avec des membres de la direction du parti libéral, et je pense que nous pouvons aller de l'avant avec la proposition de notre mandat et d'un budget.

J'en profite pour faire le point sur notre rapport initial. Ensuite, nous pourrons aborder la question des futurs sujets d'étude.

Nous devons nous doter d'un budget pour deux raisons. Avec le dépôt de notre rapport, notre renvoi prend fin et, sans renvoi, il nous est impossible de convoquer des témoins ou de faire quoi que ce soit jusqu'au 31 mars 2002. Par ailleurs, avec un ordre de renvoi, le comité doit obtenir un petit budget afin de suivre le processus législatif, ce qui est la façon habituelle pour tous les comités, et ce budget sera similaire à celui de tous les autres comités sénatoriaux. Je présenterai les postes budgétaires à la fin de la réunion. Notre comité aura également besoin d'un budget de fonctionnement pour la période qui s'étend jusqu'au 31 mars 2002. Ce sera un petit budget parce que, de toute évidence, nous ne serons pas en mesure d'accomplir autant de choses que nous l'aurions espéré.

On devra ensuite présenter des prévisions budgétaires pour la période du 1^{er} avril au 31 mars 2003 au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Le Sous-comité de la régie interne et des budgets — le comité du sénateur Furey — a demandé à tous les autres comités de présenter leurs budgets d'ici la fin de mars. Le sous-comité prendra ensuite connaissance des prévisions budgétaires et il s'efforcera d'accorder à l'ensemble des comités un traitement plus équitable que dans le passé.

J'attends le sénateur Cochrane d'un moment à l'autre; quant au sénateur Kinsella, il m'a informé qu'il devait assister à une réunion de la direction et qu'il ne sera pas présent. Le sénateur Jaffer, qui est maintenant un membre permanent de notre comité, se trouve à Vancouver aujourd'hui et ne pourra donc assister à la réunion. Le sénateur Taylor est dans une autre partie du monde et ne viendra pas lui non plus. On me dit que le sénateur Wilson arrivera vers 16 h 30. Les sénateurs Cochrane et Wilson doivent

loyal to this committee. Our rules are that everyone shall participate equally, unless we come to a vote. However, I hope we reach a consensus that we will not call for votes.

Upon filing our first report, I received some telephone calls — interestingly, more from the francophone press than the anglophone press — from media interested in the issues of human rights. At least one article, if not two, was written in Quebec newspapers about the report. One article was tied to the terrorism legislation.

Senator Beaudoin: Was that in Le Devoir?

The Chairman: Yes. It reported that it was appropriate to have such a committee because of the intrusion into human rights arising from security concerns.

Members of the committee discussed the possibility of embarking upon a reference at the end of January. However, without a deputy chair it did not seem wise, and there was a time delay.

It is my intention to speak to the report in the Senate in the near future, and I would encourage others to do so also. Hopefully, the report will then be adopted. Two hundred copies have been requested, without too much fanfare, through the human rights constituencies across Canada. Human Rights Commissions have expressed a great deal of interest in our report, and have asked me or members of the committee to speak to them.

I am somewhat disappointed that we were unable to do something more visible, although, in some ways, it may be good that we did not. We are gaining credibility in areas where we should. However, the report and its contents should be disseminated further, and perhaps we should turn our minds to how we should do that.

We did send the report to all members of Parliament, both in the House of Commons and in the Senate. I have received several letters from members in the House of Commons, and some members have contacted me saying they have read the report and are pleased that something is happening on this side because they do not feel that there is the same attention being given to the issue on the House side.

The report was also sent to ministers, and two have replied to me. We re-sent it to Minister Graham and to the Minister of Justice, Mr. Cauchon, and we resubmitted the recommendations we made to them. When new ministers are appointed, papers tend to be misplaced, and I wanted to bring the report to their attention. I have spoken to Mr. Graham personally about the

arriver d'un moment à l'autre. Je suis heureuse de voir le sénateur Joyal, qui a toujours été très fidèle au comité. Les règles que nous respectons sont les suivantes: que tous puissent participer également, à moins que nous ne devions mettre la question aux voix. Toutefois, j'espère obtenir consensus et ne pas avoir recours à la mise aux voix.

Après le dépôt de notre premier rapport, j'ai reçu quelques appels téléphoniques — il est intéressant de souligner que j'en ai reçu davantage de la presse francophone que de la presse anglophone, dont des appels de représentants des médias intéressés par la question des droits de la personne. Au moins un article, si ce n'est pas deux, a paru dans les quotidiens du Québec au sujet de notre rapport. Un article établissait un lien avec la Loi sur la lutte contre le terrorisme.

Le sénateur Beaudoin: L'article a-t-il paru dans Le Devoir?

La présidente: Oui. L'article mentionnait qu'un comité comme le nôtre trouvait sa justification étant donné l'intrusion dans les droits de la personne qui résulte des inquiétudes à l'égard de la sécurité.

Les membres du comité ont envisagé de la possibilité d'entreprendre un renvoi à la fin de janvier. Cependant, étant donné que nous n'avions pas de vice-président, cela ne m'a pas semblé très sage et nous avons reporté la décision.

J'ai l'intention de m'exprimer sur notre rapport au Sénat très bientôt, et je vous encouragerais à le faire vous aussi. Il est à espérer que notre rapport sera adopté. Des groupes d'intérêts sur les droits de la personne de partout au Canada en ont commandé, sans tambours ni trompettes, 200 copies. Les Commissions des droits de la personne ont manifesté un vif intérêt pour notre rapport, et ont demandé que des membres de notre comité ou moi-même viennent s'exprimer devant eux.

Je suis quelque peu désappointée que nous n'ayons pu poser de gestes plus éclatants, même si, d'une certaine manière, c'est peut-être mieux ainsi. Nous acquérons de la crédibilité auprès des instances où nous devrions précisément en avoir. Cependant, le rapport et son contenu devraient être diffusés sur une plus grande échelle, et nous devrions peut-être réfléchir à des moyens d'y arriver.

Nous avons effectivement transmis le rapport à tous les parlementaires, de la Chambre des communes et du Sénat. J'ai reçu plusieurs lettres de députés de la Chambre des communes, et certains m'ont même contactée pour me dire qu'ils avaient lu le rapport et qu'ils avaient été agréablement surpris de voir qu'il se passait quelque chose à ce sujet de notre côté parce qu'ils n'avaient pas l'impression qu'on accordait la même attention à cette question à la Chambre des communes.

Notre rapport a également été transmis aux ministres, et deux d'entre eux m'ont répondu. Nous l'avons retransmis au ministre Graham ainsi qu'au ministre de la Justice, M. Cauchon, et nous avons également joint nos recommandations. Lorsque de nouveaux ministres sont nommés, les documents ont tendance à s'égarer, et je voulais m'assurer que le rapport serait porté à leur

report, and he informed me that he was aware of our work before his new appointment.

We will continue to plug our report. I would encourage all honourable senators to disseminate it to anyone who may be interested, and to talk about the good work our committee does.

The question is, honourable senators: Where we go from here? In the absence of a functioning steering committee, I took the liberty of meeting with our clerk and researcher, Mr. Gates, to go over our old report and see whether we could form some opinion of where we should go from here. I do not, however, wish to cut off debate or any ideas members may have and, in that regard, I would invite you to turn to page 31 of our report. There, we outlined the issues for further study.

The first issue relates to our consideration of Canada's compliance with human rights treaty bodies.

The second issue for further study was Parliament and the treaty-making process; how Canada enters into the treaty-making process, where the parliamentary role, if any, is; and how citizens become aware of these treaties, et cetera.

The third issue for further study was the legislative implementation of international human rights instruments.

The fourth issue for further study relates to reviewing proposed legislation for consistency with human rights. In other words: Do our national laws comply with our international obligations? Do our international obligations take into account our national perspectives and positions?

Another item related to the study of international human rights and Canadian federalism. How do we go about entering into, delivering, and putting into place enabling legislation for these international treaties?

We also looked at human rights treaties not yet signed or ratified by Canada. Professor Schabas and Mr. LeBlanc listed the many human rights instruments that we, as a country, have not yet ratified or have not yet followed up with the appropriate enabling legislation. We considered whether we should be more compliant with legislation.

Another area of study was Canada's assent to the American convention on human rights. There has been much discussion about whether that is a gap in our human rights obligations. We are part of the United Nations system. We have our own Charter, but we are part of the OAS but we are not full members of the Inter-American court. We are also part of the Commonwealth Human Rights Initiative. In the francophonie we have been rather forceful in putting forward a human rights perspective. However,

attention. J'ai parlé à M. Graham personnellement au sujet du rapport, et il m'a assuré qu'il était au courant de notre travail avant sa nomination.

Nous allons poursuivre nos efforts en vue de faire la promotion de notre rapport. J'encourage tous mes collègues à le distribuer à quiconque manifeste un intérêt et à diffuser le plus possible le travail qu'accomplit notre comité.

La question est la suivante, chers collègues: quelle sera la prochaine étape? En attendant que notre comité permanent reprenne ses activités, j'ai pris la liberté de me réunir avec notre greffier et notre attaché de recherche, M. Gates, afin de passer en revue notre ancien rapport et de voir si nous pourrions nous faire une idée des sujets d'étude qui pourraient être abordés. Je ne veux cependant en aucun cas court-circuiter mes collègues et les empêcher de discuter des sujets qu'ils pourraient vouloir suggérer; aussi, je vous invite à passer à la page 31 de notre rapport. À cet endroit, nous énumérions les questions à examiner plus à fond.

La première question portait sur le Canada et les organismes chargés de traités sur les droits de la personne.

La deuxième question à examiner plus à fond était: le Parlement et le processus de conclusion de traités, c'est-à-dire comment le Canada s'engage dans le processus de conclusion de traités et quel est le rôle joué par les parlementaires, le cas échéant, ainsi que les moyens utilisés pour informer les citoyens de l'existence de ces traités, etc.

La troisième question à étudier plus à fond visait la mise en oeuvre législative des instruments internationaux en matière de droits de la personne.

La quatrième question consistait à examiner la conformité des lois proposées aux principes des droits de la personne, autrement dit: est-ce que nos lois nationales sont conformes à nos obligations à l'échelle internationale? Est-ce que ces obligations à l'échelle internationale tiennent compte de notre perspective et de nos positions nationales?

La suivante voulait aborder le sujet des droits internationaux de la personne et le fédéralisme canadien, c'est-à-dire comment nous procédons pour passer, communiquer et mettre en vigueur les lois habilitantes pour ces traités internationaux?

Nous avons également examiné la question des traités sur les droits de la personne qui n'ont pas encore été signés ou ratifiés par le Canada. Le professeur Schabas et M. LeBlanc ont énuméré de nombreux instruments sur les droits de la personne que nous n'avons pas encore ratifiés en tant que pays, ou que nous n'avons pas fait suivre de loi habilitante connexe. Nous nous sommes interrogés à savoir si nous ne devrions pas améliorer notre conformité en ce qui concerne la législation.

Un autre sujet d'étude mentionné a été la participation du Canada à la Convention américaine relative aux droits de l'homme. Il y a eu beaucoup de discussions sur le sujet, à savoir s'il existe des lacunes dans nos obligations à l'égard des droits de la personne. Nous faisons partie du système des Nations Unies. Nous possédons notre propre charte, mais nous faisons également partie de l'OEA sans être pour autant des membres à part entière de la Convention interaméricaine des droits de l'homme. Nous

we have been outside of the human rights mechanism in the OAS. As honourable senators will recall, quite a few of our witnesses discussed that.

The final area of study was the right to privacy. There are gaps, differences of opinion and a growing issue as to whether Canada is attaching importance to the right of privacy as some international instruments do. That, of course, gained more prominence as the counter-terrorism legislation wove its way through this chamber.

All of these issues raise the question of manageability. How we can handle it. It seems to me that we might deal with them by pulling them together. Human rights, treaty making, international human rights, consistency with human rights, the problems of international human rights in our Canadian federalism system, human rights not yet signed and the accession to American convention of human rights seem to come together. They are all parts of a complete study of how Canada approaches its role in and operation of human rights, and its compliance with human rights.

The issue that did not fit neatly was the right to privacy. My suggestion would be to further study the right to privacy at a later date and not include it in what we are doing now.

We could look at Canada's adherence status with respect to various human rights treaties. We were told that Canada has either signed, ratified or has yet to put into place many treaties. We are at some point on the continuum of existing treaties. It could assess whether they are outdated and whether we should not sign them, or whether the reasons we did not sign them in the past are now passé so that we should sign them now. We should address the areas where have we not put in enabling legislation, and assess whether there is a valid reason from the federal perspective — not the provincial perspective — for not entering into compliance within national law.

In struggling with how to do that, we believe that the best way to proceed would be to hire a researcher to go through all these international instruments and signal the unsigned ones and find out why did we not sign them. We want to know the stated reasons for not signing them and some history of them. The researcher could put forward some neutral perspectives on those. With respect to the ratified instruments, we want to know why we have not ratified and implemented them. Are the reasons still valid? For example, we could have dealt with many pieces of terrorism legislation. For some reason, they were not as high on the priority list of the government. Obviously, September 11

sommes également membres de la Commonwealth Human Rights Initiative. Au sein de la francophonie, nous avons défendu avec beaucoup de vigueur l'adoption d'une perspective axée sur les droits de la personne. Toutefois, nous sommes demeurés à l'extérieur du mécanisme des droits de la personne de l'OEA. Comme mes collègues s'en souviendront, très peu de nos témoins ont abordé cette question.

Notre dernier sujet d'étude vise le droit à la vie privée. On a noté l'existence de lacunes et de divergences d'opinion et on se demande de plus en plus si le Canada attache autant d'importance au droit à la vie privée que certains instruments internationaux le font. Cette question a, bien entendu, pris encore plus d'ampleur lorsque la loi sur la lutte contre le terrorisme s'est frayé un chemin dans cette chambre.

Maintenant, on peut s'interroger sur notre capacité à gérer toutes ces questions. En effet, comment allons-nous les aborder? Il me semble que nous devions envisager de les réunir. Droits de la personne, conclusion de traités, droits internationaux de la personne, conformité aux droits de la personne, problèmes liés aux droits internationaux de la personne au sein de notre fédéralisme canadien, traités sur les droits de la personne qui n'ont pas encore été signés et accession à la convention américaine sur les droits de la personne, tous ces sujets ont des points communs. Ils sont tous des éléments d'une étude complète visant à déterminer comment le Canada voit son rôle, comment il articule l'application des droits de la personne et comment il se conforme aux exigences en matière de droits de la personne.

La seule question qui ne semblait pas compatible avec les autres est celle du droit à la protection de la vie privée. Je suggère de reporter cette question à étudier plus à fond à une date ultérieure, et de ne pas l'inclure pour le moment.

Nous pourrions examiner à quel point le Canada se conforme aux divers traités sur les droits de la personne. On nous a dit que bon nombre de traités n'avaient pas encore été signés, ratifiés ou mis en oeuvre par le Canada. Pour certains autres, nous nous situons à une étape quelconque du processus. Nos travaux pourraient viser à évaluer si ces traités sont dépassés et s'il y a lieu ou non de les signer, ou encore si les raisons pour lesquelles nous ne les avions pas signés dans le passé sont toujours d'actualité, et s'il n'y aurait pas lieu de les signer maintenant.

Nous devrions examiner les domaines dans lesquels nous n'avons pas mis en oeuvre de lois habilitantes et tenter de déterminer s'il existe une raison valable du point de vue de l'administration fédérale — et non du point du vue provincial — pour ne pas avoir adopté la conformité au sein du droit national. Afin de réaliser ces activités, je pense que le meilleur moyen de procéder consisterait à engager un attaché de recherche qui examinerait tous les instruments internationaux, qui pourrait nous signaler ceux qui n'ont pas été signés et également les raisons pour lesquelles nous ne les avons pas signés. Nous voulons connaître les raisons qui ont été invoquées pour ne pas les signer,

drove those to the forefront, and we put them together rather quickly. Would it not have been better if, at an earlier stage, we had put together more thoughtful enabling legislation?

In speaking to people in the academic community, the suggestion is that we hire people to do this work for us. They would, on a neutral basis, collate the information for us. We need to know what instruments are involved and whether we did not sign them for a particular reason. We also need to know what instruments we have ratified. It would take the committee a long time to go through this information treaty by treaty and convention by convention. Therefore, I would suggest that we ask the experts to do this homework for us and present a report. We would then bring in people from the various departments and ask for their opinions on the findings of our experts. They will give us their government's perspectives as to why they have been either languishing or why there are sincere impediments. At the conclusion of our study we will either recommend signing or implementing some of them, or how the government should deal with these.

The first witness we could call would be Mr. Hans Corell, who is the head of the legal department, from the United Nations. We would probably do that by video conference. He is going through a reflective phase with Kofi Annan, doing exactly what we are talking about. Many treaties are still unsigned and unratified by governments and do not form part of the national law. We are coming into line with what the United Nations is hoping to do. It would be good if Canada were ahead of the curve.

Mr. Corell has said that there will be a tremendous push for implementation, and he talked about the fact that we have institutionalized many of our human rights concerns. The effect on the populations around the world is not being felt because there has not been proper implementation. The legal branch of the United Nations will be taking this on. Mr. Corell is reasonably certain that this will be a priority for the United Nations and particularly for Kofi Annan in the near future.

It would be nice if Canada were a leader in this area. This committee could structure itself in such a way that we could advise our government, and perhaps even the UN, on what needs

ainsi qu'un peu d'historique. L'attaché de recherche pourrait ouvrir quelques perspectives neutres sur ces questions. En ce qui a trait aux instruments ratifiés, nous voulons savoir pourquoi certains n'ont pas été ratifiés et mis en oeuvre. Est-ce que les raisons sont toujours valables? Par exemple, nous pourrions avoir envisagé un certain nombre de mesures relatives à la lutte contre le terrorisme. Pour des raisons quelconques, ces mesures ne figuraient pas en tête de liste des priorités du gouvernement. Évidemment, les événements du 11 septembre ont précipité les choses et nous les avons adoptées assez rapidement. Est-ce qu'il n'aurait pas été préférable, au tout début, de mettre en place des mesures habilitantes plus approfondies?

Des membres de la communauté universitaire m'ont suggéré qu'il serait préférable d'engager du personnel pour faire ce travail à notre place. En effet, le personnel de recherche pourrait, de façon tout à fait neutre, recueillir l'information pour nous. Nous devons absolument savoir quels instruments sont en cause et les raisons pour lesquelles nous ne les avons pas signés. Nous devons également connaître les instruments que nous avons ratifiés. Le comité devrait consacrer énormément de temps à passer en revue toute cette information, traité par traité et convention par convention. Par conséquent, je suggère que nous demandions à des spécialistes d'effectuer ce travail de recherche pour nous et de nous présenter un rapport. Nous pourrions ensuite inviter les représentants de divers ministères à venir nous donner leur opinion sur les résultats des recherches effectuées par nos spécialistes. Ils nous donneraient le point de vue du gouvernement, viendraient expliquer pourquoi les choses ont traîné en longueur ou alors s'ils ont eu des obstacles réels. À la conclusion de notre étude, nous pourrions recommander la signature ou la mise en oeuvre de certains instruments ou alors nous pourrions suggérer au gouvernement des moyens de régler cette question.

Le premier témoin que nous aimerions convoquer serait M. Hans Corell, qui est chef des services juridiques aux Nations Unies. Nous pourrions probablement nous réunir avec lui par vidéoconférence. Actuellement, il collabore avec Kofi Annan à un exercice qui porte exactement sur ce dont nous venons de parler. De nombreux traités ne sont toujours pas signés ni ratifiés par des gouvernements et n'ont pas été intégrés au droit national. Nous pourrions donc effectuer un travail en parallèle avec ce que les Nations Unies essaient de faire. Ce serait bien si le Canada pouvait prendre un peu les devants.

M. Corell a affirmé qu'il y aura d'énormes pressions en faveur de la mise en oeuvre et il a mentionné que nous avons institutionnalisé bon nombre de nos préoccupations à l'égard des droits fondamentaux. L'effet sur les populations à l'échelle de la planète ne s'est pas fait ressentir parce que la mise en oeuvre n'a pas été effectuée correctement. Les services juridiques des Nations Unies ont l'intention de se pencher sur ce dossier. M. Corell est assez confiant que ce sujet figurera en tête des priorités pour les Nations Unies, et particulièrement pour Kofi Annan dans un avenir rapproché.

Nous aimerions que le Canada puisse faire figure de chef de file dans ce domaine. Notre comité pourrait se structurer de telle manière que nous puissions aviser notre gouvernement, et peutto be done with respect to implementation and what can be done. We could be the impetus for a dialogue with the government and we could encourage it to put this higher on its priority list.

Senator Beaudoin: Is our government interested in the implementation of treaties in this country? In my opinion, that should be given top priority. I am scandalized by the fact that we do not implement treaties even though we have the obligation to do so. I do not understand why Quebec wants to participate at the international level. They could simply implement our international treaties.

The Chairman: You have a valid point.

Senator Beaudoin: The implementation of treaties, in my opinion, is primary. We are not fulfilling our obligations. I am scandalized to hear that even at the top, the United Nations, they do not have much more than we have. Did they solve the problem?

The Chairman: There is no such thing as solving the problem.

Senator Beaudoin: Did they at least look at it?

The Chairman: Yes, because with Mary Robinson in place and I am only speaking from my own knowledge — with the present system and the urgency of some of these issues, the United Nations is starting to address implementation. It is not a very old field. The education about and understanding of human rights started after the Second World War, when there was an attempt to reach a consensus of what we mean by international human rights. There followed the process of trying to draw up conventions treaties. That happened in the 1960s and the 1970s. Then signing, ratifying and implementing treaties began. We are now in the operational mode. The consequences of signing are now being felt around the world. Certainly there is a gap — and, Hans Corell will put it well when he speaks to us — between what people say on paper and what they do in practice around the world. We must narrow that gap. The way to start is to ensure that international obligations become a more important part of national agendas.

In fairness to Canada, Canada has been on the leading edge of this. The conventions were signed on different areas. Our witnesses told us that some are in more legalistic fields, some are in labour fields and some are in environment fields. There has not been a pulling together of that. This committee could do a service by drawing attention to this and by having an expert pull them together. We could then enter into a dialogue with government officials and ask the new Minister of Foreign Affairs, who is interested in this, to appear before us. We have

être même les Nations Unies, sur ce qui devrait être fait concernant la mise en oeuvre et sur ce qui peut l'être. Nous pourrions être à l'origine d'un dialogue avec le gouvernement et nous pourrions l'encourager à mettre cette question en tête de liste de ses priorités.

Le sénateur Beaudoin: Est-ce que notre gouvernement s'intéresse à la mise en oeuvre des traités dans ce pays? À mon avis, cette question devrait figurer en tête de nos priorités. Je suis scandalisé que nous ne procédions pas à la mise en oeuvre de traités, alors que nous avons l'obligation de le faire. Je ne comprends pas pourquoi le Québec veut participer à l'échelle internationale. Cette province pourrait se contenter de mettre en oeuvre les traités internationaux.

La présidente: C'est un bon argument.

Le sénateur Beaudoin: À mon avis, la mise en oeuvre des traités est primordiale. Nous ne nous acquittons pas de nos obligations. Je suis outré d'entendre que même au tout sommet de la pyramide, au sein des Nations Unies, on n'est pas plus avancés que nous le sommes. A-t-on résolu le problème?

La présidente: Pour le moment, il n'y a pas de solution au problème.

Le sénateur Beaudoin: Est-ce qu'au moins on s'est penché sur la question?

La présidente: Oui, et la présence de Mary Robinson y est pour quelque chose — je parle de mon point de vue personnel — étant donné le système actuel et l'urgence de certaines questions, les Nations Unies commencent à évoquer la question de la mise en oeuvre. Ce n'est pas un domaine très ancien. La sensibilisation à la question des droits de la personne date seulement d'après la Deuxième Guerre Mondiale; à cette époque, on a tenté d'obtenir un consensus sur ce que l'on entendait vraiment par les droits internationaux de la personne. Puis, le processus visant à essayer de formuler les traités et les conventions a suivi. Ce processus s'est déroulé au cours des années 60 et 70. Par la suite, la signature, la ratification et la mise en oeuvre des traités ont pu commencer. Nous nous trouvons maintenant dans le mode opérationnel. Les conséquences de la signature de ces traités se font maintenant sentir partout dans le monde. Il est certain qu'il existe un écart et Hans Corell pourra très bien vous l'expliquer lorsqu'il s'adressera à vous — entre ce qui est écrit dans les traités et ce la façon dont on l'applique partout dans le monde. Nous devons réduire cet écart. Le moyen de le faire consiste à s'assurer que les obligations internationales deviennent un élément plus important des programmes nationaux.

Mais rendons à César ce qui est à César, le Canada a toujours fait figure de chef de file en cette matière. Des conventions ont été signées dans divers domaines. Nos témoins nous ont déclaré que certaines l'ont été dans des domaines plus légalistes, d'autres, dans le domaine du travail et certaines autres, dans le domaine de l'environnement. Mais il n'y a pas eu d'effort en vue de regrouper ces conventions. Notre comité pourrait faire oeuvre utile en attirant l'attention sur cette lacune et en demandant à un spécialiste de les réunir. Nous pourrions ensuite amorcer un

a new Minister of Justice. We can enter into a dialogue and, perhaps, become the impetus for change by recommending ways that the government should address this pressing problem.

Senator Beaudoin: I remember a long discussion we had with Minister McLellan.

The Chairman: That was in the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

Senator Beaudoin: Yes. She told me that she would speak with the then Minister of Foreign Affairs. I am not too sure that we are moving ahead in that direction. With the changes that we have made, it will take time.

The Chairman: I spent some time over the Christmas break thinking about how we could pull it together. After speaking to our researcher and to our clerk, I realize that if we do it convention by convention, we will never get anywhere. We should look at the entire issue.

Senator Beaudoin: Do you mean the structure?

The Chairman: The structure. We should have someone look at all the conventions that have neither been signed nor ratified. We could probably point out some treaties that should be off the books, as they say, because others have supplanted them. Why should we sign an outdated treaty? Some of them go back a long way. It is housekeeping, if I may call it that. It cleans up the record. We may wish to explore other further once we embark upon this research. However, the reason for a treaty not being signed in 1960 may make no sense today. We can engage the government in a discussion of that.

We can also engage the government in a discussion of how they will address this issue in the future. We may make some recommendations about how Canada should address this area. We may even suggest that we could take a leadership role in the United Nations, et cetera. After the homework has been done for us, we could enter into a dialogue with witnesses and government officials with a view to making recommendations. That is how you can pull all the "further study" areas into one study.

The one treaty that stood out from the rest was the American Convention on Human Rights. A lot of work has been done in Canada on that, and our researcher could pull that information together. Senator Wilson has had a great interest in this and has both names and papers for us in this area. We could pull that together and start studying it.

dialogue avec des fonctionnaires du gouvernement et demander au ministre des Affaires étrangères, qui a un intérêt dans cette question, de comparaître devant le comité. Nous avons un nouveau ministre de la Justice. Nous pourrions amorcer un dialogue et, peut-être, l'inciter à faire des changements à cet égard en recommandant au gouvernement des moyens de régler ce problème urgent.

Le sénateur Beaudoin: Je me rappelle une longue discussion que nous avons eue avec la ministre McLellan.

La présidente: C'était au cours d'une réunion du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Le sénateur Beaudoin: Oui. Elle m'a dit qu'elle en parlerait avec le ministre des Affaires étrangères de l'époque. Je ne suis pas certain que les choses aient tellement bougé en ce sens. Avec les changements qui ont été faits, cela prendra du temps.

La présidente: Durant le congé de Noël, j'ai réfléchi à divers moyens que nous pourrions prendre pour regrouper ces éléments. Après avoir discuté avec notre attaché de recherche et notre greffier, j'ai réalisé que si nous faisions cet exercice convention par convention, nous n'en finirions jamais. Nous devons envisager la question dans son ensemble.

Le sénateur Beaudoin: Voulez-vous dire la structure?

La présidente: Oui, la structure. Nous pourrions demander à une personne de consulter toutes les conventions qui n'ont pas été signées ou ratifiées. Nous pourrions probablement signaler certains traités qui se trouvent sur la voie d'évitement, comme ils disent, parce que d'autres les ont supplantés. Pourquoi devrions-nous signer un traité périmé? Certains remontent à très loin dans le temps. Il s'agit d'un exercice de nettoyage, si je peux m'exprimer ainsi. Cet exercice contribuerait à faire un grand ménage. Nous pourrions explorer d'autres avenues après avoir amorcé cette recherche. Cependant, le motif pour lequel un traité n'a pas été signé en 1960 n'a peut-être plus aucune raison d'être aujourd'hui. Nous pouvons engager le gouvernement dans une réflexion de cet ordre.

Nous pouvons également l'inciter le gouvernement à amorcer une discussion au sujet des moyens qu'il devrait employer à cet égard dans le futur. Nous pourrions faire des recommandations sur la façon dont le Canada devrait procéder dans ce domaine, suggérer que nous pourrions adopter un rôle de premier plan aux Nations Unies, etc. Une fois les travaux de déblayage terminés pour nous, nous pourrions établir un dialogue avec des témoins et des fonctionnaires du gouvernement en vue d'élaborer nos recommandations. À mon avis, c'est ainsi qu'il faut procéder pour ramener toutes les questions à étudier plus à fond en une seule et même étude.

Un traité s'est démarqué du reste, et c'est la Convention américaine sur les droits de l'homme. On a déjà accompli pas mal de travail sur cette question au Canada, et notre attaché de recherche pourrait réunir cette information pour nous. Le sénateur Wilson a montré un intérêt poussé pour cette question et pourrait nous suggérer des noms et des documents dans ce domaine. Nous pourrions réunir toute cette information et commencer à l'étudier.

We could look at the policy implications of signing and not signing, and at ways and means we could sign to overcome the dilemma of article 4. We should also look at the downside of Canada not signing this Inter-American Convention on Human Rights. There must be economic and foreign policy implications — not that we should be the experts in those areas, but we should touch on whether signing into the court would help our position in Latin America, Central America and South America. We could do that as a case study. We could start on that almost immediately, while our researcher is doing the broader study. That would appear to be step two on this paper.

The third phase could deal with the whole treaty-making process. This is a fundamental area that would probably take us more than a year, but we could do it in segments. We would look at how Canada, compared to other countries, enters into a treaty-making process and how it integrates that treaty into Canadian law. That is to say, how does the national and international law interface? Australia seems to be light years ahead of us. Only a short time ago they put in place a treaty-making commission. Every other country that I have some knowledge of has been thinking about this and has been moving on this front. Canada seems not to have done it.

We may find that more is being done than we thought, but we could do a valuable interface for a couple of reasons. First, we have been saying that the world is changing. It is becoming more globalized and international. Therefore, these international treaties and conventions have a greater impact on us. It is important that both parliamentarians and citizens know about the impact of that on Canada.

Second, over the last year or two, I have heard that national governments are less important than international structures, et cetera. Australia has attacked this by making the national government more relevant in the international convention scene. That is a role for transparency, a role for Parliament and for society, namely, to look at how we govern ourselves.

I see a greater role for national governments, not a lesser role. That is bringing together how we go into signing a treaty — not to get into constitutional issues but, rather, how we attack modern issues today. That would be the third phase.

I see that all as one study under a reference timely pulled together in a broad mandate so that we can move ahead. It would basically authorize the committee to examine and report on the Nous pourrions aussi examiner l'incidence sur les politiques générales de la signature ou de la non-signature de ces traités, et évaluer divers moyens d'obtenir la signature afin d'éviter le dilemme posé par l'article 4. Nous pourrions aussi examiner quelles seraient les conséquences négatives si le Canada ne signait pas la Convention interaméricaine des droits de l'homme. Il doit y avoir des répercussions sur le plan économique et de la politique étrangère — non pas que nous soyons des spécialistes de ces domaines, mais nous pourrions tenter de déterminer si le fait de signer ou non améliorerait notre situation en Amérique latine, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Cet aspect pourrait être envisagé sous l'angle de l'étude de cas. Nous pourrions commencer presque immédiatement nos travaux, pendant que le consultant s'attaquerait à l'examen d'ensemble. Voilà qui correspondrait à la deuxième étape de nos travaux d'étude.

La troisième étape pourrait porter sur l'ensemble du processus de conclusion de traités. C'est un domaine fondamental qui pourrait probablement s'étaler sur plus d'un an, mais nous pourrions l'aborder par segments. Nous examinerions la façon dont le Canada, par comparaison avec d'autres pays, s'engage dans le processus de conclusion des traités, et comment il intègre ces traités au droit canadien. Autrement dit, quelle est la relation entre le droit national et le droit international? À cet égard, l'Australie semble à des années lumières de nous. Il y a très peu de temps, ce pays a mis en place une commission sur le processus de conclusion de traités. Dans tous les autres pays que je connais un peu, on s'est à tout le moins penché sur la question et on a amorcé des travaux. Le Canada ne semble pas avoir emboîté le pas.

Nous pourrions découvrir qu'il se fait davantage de travail que nous ne le pensions, mais nous pourrions servir d'intermédiaire valable pour une ou deux raisons. Premièrement, nous ne cessons de dire que le monde est en train de changer, que la mondialisation fait des progrès constants. Par conséquent, ces traités et ces conventions internationaux ont encore plus de répercussions sur nous. Il est important que les parlementaires et les citoyens soient mis au courant de ces répercussions sur le Canada.

Deuxièmement, depuis un an ou deux, j'entends dire que les administrations nationales perdent du terrain au profit des structures internationales, etc. L'Australie s'est attaquée à ce problème en faisant en sorte que son gouvernement national occupe une place plus prépondérante sur la scène des conventions internationales. Il s'agit de faire de la place à la transparence, de donner un rôle au parlement et à la société, autrement dit, de déterminer comment nous nous gouvernons nous-mêmes.

J'envisage un rôle plus marqué pour les administrations nationales, et non un rôle affaibli. Cet exercice devrait consister à préciser les modalités du processus de signature d'un traité — non à entrer dans les dédales constitutionnels, mais plutôt, à voir comment nous abordons les problèmes modernes aujourd'hui. Cet aspect pourrait constituer la phase trois.

Je vois l'ensemble de cet exercice comme un renvoi qui réunirait tous ces éléments à l'intérieur d'un vaste mandat réparti sur un échéancier et qui nous permettrait d'aller de status of Canada's adherence to international human rights instruments and on the process whereby Canada enters into, implements and reports on such agreements.

We require a broad mandate which will allow us to study all these areas. This may involve research. Since our committee sits at certain, limited times, sometimes our witness may not be available. Therefore, we must be able to move this study forward on more than one front. A broad, general approach that encapsulates the issues that we want to study, both treaties and reports, would be helpful. That is how I envision we might proceed if we wanted to finish the work we started in our first report.

However, we must first put together a budget to deal with the legislative process. That has nothing to do with this study. We also need to submit a budget before March 31, 2002. There is a budget up to March 31, 2002. The \$8,000 we would be asking for is for a research consultant, the the person who would pull the human rights instruments together. That seems to be a fair amount for the start of the study, if not for the whole study. The amount for working luncheons is the same figure as for other committees, so we are not being innovative there. We still have membership for three delegates but it is only one.

Senator Beaudoin: We cannot change that.

The Chairman: We did put three delegates forward for a terrorism, law and democracy conference.

There was some talk on the floor of the chamber that we should study the consequences of the terrorism legislation on human rights. That is something we should consider, but from the discussions I have had, I think it should be a separate study. It is difficult to determine what to do that would be helpful and which would not duplicate what is being done by certain academic institutions that are studying this.

It is subject to honourable senators' approval, but I would suggest that our first decision is that we not embark on that study right away. Draft legislation is still coming forward, and this committee certainly does not want to get into a political dilemma. We want to be a consensus committee. Thus, I think we would wait until all of the legislation is in place. We would know what is being done in the community, and we would come back to look at this as a separate study in a couple of months.

In the meantime, a large conference on terrorism, law and democracy, with all of the known "suspects", if I can call them that, in this field will take place on March 25-26, 2002, in

l'avant. Il consisterait principalement à autoriser le comité à examiner l'état de la situation du Canada en ce qui concerne le respect des instruments internationaux en matière de droits de la personne et à produire un rapport sur le sujet, et à étudier le processus utilisé par le Canada pour la conclusion et la mise en oeuvre d'accords et la production de rapports sur cette question.

Il nous faut un mandat assez large qui nous permettra d'examiner tous ces aspects. Cette étude peut nécessiter une certaine quantité de recherche. Étant donné que notre comité se réunit à certains moments précis, il est possible que nos témoins ne seront pas toujours disponibles. Par conséquent, nous devons être en mesure de faire progresser cette étude sur plus d'un front. Une approche générale assez vaste qui englobe toutes les questions que nous voulons aborder, à la fois les traités et les rapports, serait utile. Voilà comment je vois les choses, si nous voulons terminer le travail que nous avons amorcé dans le premier rapport.

Cependant, nous devons tout d'abord établir un budget qui tiendra compte du processus législatif. Ce budget n'a rien à voir avec la présente étude. Nous devons également présenter, d'ici le 31 mars 2002, un budget qui couvre la période jusqu'à cette date. La somme de 8 000 \$ que nous demandons correspond aux honoraires d'un consultant en recherche, c'est-à-dire la personne qui s'occuperait de regrouper tous les instruments relatifs aux droits de la personne. Il me semble que ce chiffre est assez réaliste pour le début de l'étude, sinon pour son ensemble. Le montant accordé pour les déjeuners de travail est le même que pour les autres comités, nous ne sommes donc pas différents des autres à cet égard. Nous avons toujours de la possibilité d'envoyer trois délégués, même si nous n'en avons indiqué qu'un seul.

Le sénateur Beaudoin: Nous ne pouvons pas changer cela.

La présidente: Nous avons mis trois délégués pour la conférence sur le terrorisme, le droit et la démocratie.

Il y a eu certaines discussions à la Chambre sur le fait que nous devrions étudier les conséquences sur les droits de la personne de la loi sur la lutte contre le terrorisme. C'est un aspect qui mérite que l'on s'y arrête, mais d'après les conversations que j'ai eues, je pense que cela devrait faire l'objet d'une étude séparée. Il est difficile de déterminer avec précision ce que nous pourrions faire d'utile qui ne viendrait pas reprendre les travaux déjà entrepris par des institutions universitaires.

Bien entendu, je soumets cette proposition à l'approbation de mes collègues, mais il me semble que nous ne devrions pas aborder tout de suite cette étude. Il reste des projets de loi à venir, et je ne pense pas que nous voulions plonger dans un dilemme politique. Nous voulons être un comité consensuel. Aussi, je pense que nous devrions attendre que toutes les lois soient en vigueur. Nous serions alors au fait de ce qui se passe dans la collectivité, et nous pourrions revenir ensuite pour entreprendre une étude séparée dans un mois ou deux.

Par ailleurs, une vaste conférence sur le terrorisme, le droit et la démocratie, avec tous les spécialistes habituels, aura lieu les 25 et 26 mars 2002 à Montréal. Au départ, on m'a suggéré que trois

Montreal. The original proposal from the staff is that three delegates should attend. I would suggest that it be only the researcher. That would reduce the figure for that expenditure by \$400. The total then would be \$6,600.

Senator Wilson: Which line are you on?

The Chairman: No. 3, under the heading, "Professional and other services," it states "Three (3) delegates...." My suggestion is that it should be one delegate. The figure for transportation is correct. It provides for one person to travel. Therefore, total should not be \$8,350, it should be \$7,950. That would be our budget to the end of the year.

The reasoning behind that was that if an honourable senator wished to go to this conference, we would have the means to do it. The conference takes place during the week of March 25, 2002, at which time the Senate adjourns for the Easter break. However, I recognize that it will conflict with family obligations.

Senator Beaudoin: Senator Robichaud has informed me that the Senate will be sitting for three days in the last week.

The Chairman: We will be unable to attend that conference if we are voting here.

Senator Beaudoin: I am told that in the last week of March we may be here three days: Monday, Tuesday and Wednesday.

The Chairman: That is in conflict with the timing of the conference. The feedback from the leadership is that some people have pre-Easter commitments to their families. However, we should plan to be here. That is why I thought it would be important to have our researcher go and obtain materials for us that may be part of our ongoing assessment, that is, how to frame another study on the consequences.

I believe that, if we are to do a study, we must look at the consequences to the criminal law, that is, the rule of law and human rights, and not confine our study to the terrorism legislation. The fundamental changes that have taken place are much broader than that. We have had anti-gang legislation, we have trans-national crime, and we have sex tourism. We have been trying to piece all of that together to achieve the best in human rights. Are we doing this in the best way?

We need time to reflect and think. We have enough on our plate emanating from our old study. We can approach this study when we are comfortable about moving ahead.

In the meantime I think it would be valuable to send our researcher to Montreal.

Senator Joyal: The conference is at which institution?

délégués devraient y assister. Je suggère de n'envoyer que l'attaché de recherche. Cela permettrait de réaliser des économies de 400 \$. Le total serait donc de 6 600 \$.

Le sénateur Wilson: À quelle ligne vous trouvez-vous?

La présidente: À la ligne 3, sous la rubrique «services professionnels et autres», où l'on peut lire trois (3) délégués. Je suggère que nous n'envoyions qu'un seul délégué. Le chiffre pour les déplacements est exact. Il correspond aux frais pour une personne. Par conséquent, le total ne devrait pas être de 8 350 \$, mais bien de 7 950 \$. Voilà quel serait notre budget d'ici la fin de l'année.

De cette manière, si un sénateur décidait de se rendre à cette conférence, nous aurons les moyens de l'y déléguer. La conférence a lieu durant la semaine du 25 mars 2002 pendant que le Sénat fait relâche pour le congé pascal. Toutefois, je réalise que cela pourrait entrer en conflit avec certaines obligations familiales.

Le sénateur Beaudoin: Le sénateur Robichaud m'a informé que le Sénat siégerait durant trois jours au cours de la dernière semaine.

La présidente: Nous serons dans l'impossibilité d'assister à cette conférence si nous devons voter.

Le sénateur Beaudoin: On me dit qu'au cours de la dernière semaine de mars nous devrions siéger durant trois jours, soit lundi, mardi et mercredi.

La présidente: Ces dates tombent en même temps que la conférence. D'après la direction, certaines personnes ont déjà pris des engagements pour le congé pascal avec leur famille. Toutefois, nous devrions prévoir d'y assister. Voilà pourquoi j'ai pensé qu'il était important de déléguer notre attaché de recherche afin qu'il puisse recueillir des documents qui pourraient être utiles pour notre évaluation en cours, c'est-à-dire pour l'élaboration d'une autre étude sur les conséquences.

Je pense que, si nous voulons entreprendre une étude, nous devons examiner les conséquences sur le droit criminel, c'est-à-dire la règle de droit et les droits de la personne et ne pas nous limiter à notre étude sur les conséquences de la loi sur la lutte contre le terrorisme. Les changements fondamentaux qui ont eu lieu ont une portée beaucoup plus vaste. Nous avons eu la loi antigang, la Loi sur le crime transnational et celle sur le tourisme sexuel. Nous nous sommes efforcés de réunir tous ces éléments ensemble afin d'obtenir ce qu'il y a de mieux en matière de droits de la personne. Mais est-ce que nous procédons de la bonne manière?

Nous avons besoin de temps pour réfléchir à cette question. Il y a déjà passablement de pain sur la planche avec les études que nous avons amorcées. Nous pourrions aborder celle-ci lorsque nous nous sentirons prêts à aller de l'avant.

Par ailleurs, je pense qu'il serait avisé de déléguer notre attaché de recherche à Montréal.

Le sénateur Joyal: La conférence se déroule dans quelle institution?

The Chairman: I have details here for all honourable senators. Our clerk has come prepared.

It is the Law Commission of Canada; the Canadian Association for Security and Intelligence Studies; the Centre for Security and Defence Studies, Carleton University; the Faculty of Law, Common Law Section, University of Ottawa; the Faculty of Law, University of Montreal; and the Institute of Comparative Law, Faculty of Law, McGill University. The researcher's attendance at the conference will assist us in our ongoing work. The research consultant can start the first part of our three-part study.

I will be very candid on the big budget.

Senator Beaudoin: This is a very small budget.

The Chairman: Very small.

Senator Beaudoin: It is only for one month and a half, at most.

The Chairman: Yes. If we are able to agree to our terms of reference today, we could go into the Senate and have it approved. We could pass this small budget conditionally on Senate approval, which is kind of the cart before the horse, but it is about the only way we can manage.

Our recent study was very inexpensive in that the committee did not travel out of Ottawa. We did not stretch our limited resources. While I think that is an appropriate way to use resources, other committees have had the benefit of travel and the research that the travel brings. By being so miserly, we have downgraded the issue of human rights and elevated issues of banking, health, illegal drugs, the environment, energy, and transportation. Other committees of the Senate have been able to do more intensive, exhaustive, and more global research and we, I think, may be doing a disservice for human rights by restricting our venue.

I believe the Senate is handling itself appropriately by asking all committees to submit their requests for the coming year, and then they will assess all of the committees. In considering this general study, I concentrated on content rather on what moneys the committee may require. However, when I received the letter asking that we submit a budget, I was driven to deal with the issue of money.

We are certain that we will be unable to complete our evaluation of international human instruments for \$5,000, but we hope to do it for a total of \$10,000. However, we put in a figure of \$15,000 in the event that we require more research capacity.

La présidente: J'ai ici les renseignements pour les sénateurs. Notre greffier s'est bien préparé.

Il s'agit de la Commission du droit du Canada; de l'Association canadienne pour l'étude de la sécurité et du renseignement; du Center for Security and Defence Studies, de l'Université Carleton; de la Faculté de droit, Section de la common law, de l'Université d'Ottawa; de la Faculté de droit de l'Université de Montréal et de l'Institut de droit comparé de la Faculté de droit de l'Université McGill. La participation de notre attaché de recherche à cette conférence devrait nous aider dans nos travaux en cours. Le consultant en matière de recherche pourrait commencer la première partie de notre étude en trois volets.

Je serai très honnête avec vous en ce qui concerne le gros budget.

Le sénateur Beaudoin: Il s'agit d'un très petit budget.

La présidente: Oui, en effet, très petit.

Le sénateur Beaudoin: Il ne porte que sur un mois et demi, au maximum.

La présidente: En effet, si nous arrivons à nous entendre sur notre mandat aujourd'hui, nous pourrions le présenter au Sénat et le faire approuver. Nous pourrions adopter ce petit budget conditionnellement à l'approbation du Sénat, ce qui revient un peu à mettre la charrue devant les boeufs, mais c'est le seul moyen d'y arriver.

Notre dernière étude n'a pas coûté très cher parce que le comité n'est pas sorti d'Ottawa. Nous n'avons pas dépassé notre budget limité. Même si je pense que c'est la bonne manière d'utiliser les ressources, il reste que d'autres comités ont eu la chance de se déplacer et ont pu bénéficier de la recherche que ces déplacements entraînent. En faisant preuve d'économie, nous avons en quelque sorte déclassé la question des droits de la personne et donné plus d'importance à celles des banques, de la santé, des drogues illégales, de l'environnement, de l'énergie et des transports. D'autres comités du Sénat ont pu effectuer des recherches plus intensives, plus complètes et plus globales et, à mon avis, nous risquons de desservir les droits de la personne en restreignant nos activités.

Je pense que le Sénat a raison de demander à tous les comités de présenter leurs demandes pour l'année qui vient et de les évaluer ensuite. En envisageant d'effectuer cette étude générale, je me suis concentrée davantage sur le contenu que sur le financement. Cependant, lorsque j'ai reçu la lettre qui nous demandait de présenter un budget, j'ai été forcée d'envisager la question du financement.

Il est certain que nous serons incapables de compléter notre évaluation des instruments internationaux sur les droits de la personne pour 5 000 \$, mais nous espérons pouvoir le faire pour un montant total de 10 000 \$. Cependant, nous avons inscrit 15 000 \$ dans l'éventualité où nous aurions besoin d'effectuer plus de recherche.

We included figures of \$8,000 and \$8,000 for meals. That figure rather shocked me but, apparently that is what the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs and other committees are submitting in order to provide lunches and dinners.

Senator Beaudoin: That is new for the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

The Chairman: I am referring to money allocated for lunches, not travelling.

Senator Beaudoin: That is recent.

The Chairman: That has been happening in the last couple of years. I am assured by the clerk, and honourable senators may question him, that that is in line with what other committees are doing. I fell over too when I saw that. You have 20 lunches at \$400. That is for all the people who come to these meetings. It is the cost of the committee lunch. You can talk to your chair about that one.

The next figure is for translation services and equipment rentals, if we were to travel. We are being pressured more and more by communications consultants, so we have included that.

There are five possible types of travel, and honourable senators can see how they are broken down. The first issue we have to deal with in our study is how transparent we should be, what level of parliamentary involvement there should be in this whole process, and how citizens' groups and citizens should influence it. There would be merit in going outside of Ottawa. I would suggest a western tour and an eastern tour, and we picked Vancouver and Winnipeg for one, and Montreal and Halifax for the other. The figure that you see is the cost for travelling. That is apparently what it costs to move a committee across Canada.

Senator Poy: This is a budget for two years. Should it not be an annual budget?

The Chairman: Honourable senators will have to choose how we put this forward. We gave figures for a study which would extend over two years. If we wanted to, we could try to do it in one year. We could put forward figures for one year instead. However, I thought that we could not possibly do this in one year, and our clerk's advice was that we would be studying this over two years. We could put in reports and recommendations. However, if we want to do everything we said, it will probably take two years, given the way Parliament sits and all the rumours flying around.

Senator Poy: Would the Senate usually pass the budget annually?

The Chairman: Yes.

Nous avons inclus des chiffres de 8 000 \$ et de 8 000 \$ pour les repas. Ce montant m'a fait sursauter, mais il semble que ce soit la somme dépensée par le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et par les autres comités pour les déjeuners et les dîners.

Le sénateur Beaudoin: C'est du nouveau pour le Comité sénatorial permanent des affaires juridique et constitutionnelles.

La présidente: Je veux parler des sommes allouées pour les déjeuners, et non pour les déplacements.

Le sénateur Beaudoin: C'est récent.

La présidente: C'est ainsi que les choses se passent depuis un an ou deux. Cette information m'a été fournie par le greffier, et mes collègues peuvent l'interroger à ce sujet. Il semble que c'est ainsi que fonctionnent les autres comités. J'ai aussi été assez surprise de ce chiffre. Il correspond à 20 déjeuners à 400 \$, c'est-à-dire pour l'ensemble des gens qui participent aux déjeuners de travail. C'est le prix d'un déjeuner du comité. Vous pouvez parler à votre président à ce sujet.

Le chiffre suivant correspond aux services de traduction et à la location de matériel, si nous devons nous déplacer. Nous subissons des pressions de plus en plus fortes de la part des consultants en communications, aussi nous avons inclus ce chiffre.

Il y a cinq moyens de transport disponibles, et vous voyez comment ils sont ventilés. La première question à régler dans le cadre de notre étude est celle de la transparence, c'est-à-dire que nous devons déterminer le degré de participation des parlementaires à l'ensemble de ce processus ainsi que l'influence des citoyens et des groupes de citoyens. Il pourrait y avoir des avantages à nous déplacer à l'extérieur d'Ottawa. Je suggérerais une visite dans l'Ouest et une autre dans l'Est, et nous avons choisi Vancouver et Winnipeg d'un côté, et Montréal et Halifax de l'autre. Le chiffre que vous voyez ici correspond aux frais de déplacement. C'est apparemment ce qu'il en coûte pour déplacer un comité dans tout le Canada.

Le sénateur Poy: C'est un budget de deux ans. Pourquoi ne pas présenter un budget annuel?

La présidente: Les sénateurs devront se prononcer sur la meilleure formule pour le budget. Nous avons soumis des chiffres en vue d'une étude qui devrait s'étendre sur deux années, mais elle pourrait durer une année si nous le voulons. Rien ne nous empêche de présenter un budget annuel. Il me semble toutefois difficile de faire tout ce travail en une seule année. D'ailleurs, les greffiers nous ont recommandé d'étendre l'analyse sur deux années. Nous pourrions intégrer des rapports et des recommandations. Si nous voulons abattre tout le travail dont nous avons parlé, je crois que deux années ne seront pas de trop vu la façon dont le Parlement siège et toutes les rumeurs qui circulent actuellement.

Le sénateur Poy: Normalement, le Sénat adopterait-il un budget annuel?

La présidente: Oui.

Senator Poy: That means we will get half.

The Chairman: That means we will have to decide what we think we can do. The Internal Economy Committee will want to know our full plans, and then they will want a breakdown of what we expect to do this year.

I think, quite frankly, in the second year, the inter-American court study will proceed faster. Very few people in Canada have witnessed its operations and know the people there. There is merit in going to Costa Rica and spending some time looking at how the court functions and meeting with the people in and around the court. Then we will get assessments from both the critics of the court and the proponents of the court. That cost is built in to the budget.

There is, of course, a need to travel to Geneva, to visit with the Human Rights Commission of the United Nations. We would see how the commission operates and meet with all of the relevant agencies. Many agencies housed in Geneva are international, judicial and legal. Even the Red Cross is located there. There is merit in doing that once we start dealing with global issues.

Senator Beaudoin: The need for last three items is self-evident. However, I am somewhat hesitant about the need for including the first two items for travelling west and east. We do not learn very much in public meetings. A significant amount of money is allocated for that, in fact, over \$250,000.

The Chairman: There may be merit in travelling, and there may be merit in submitting a two-year budget. I wanted honourable senators to know what I was thinking. Since we do not have a deputy chair, the researcher, the clerk and some others have had input into this.

Is there an alternative? This could be a one-year reference, which would reduce the cost. The reference is large enough for the committee to hear witnesses in Ottawa and elsewhere.

There is merit in putting a two-year budget in, but we could submit a one-year budget. We could put in a two-year, phased budget. It is for honourable senators to decide. We could put in a hard budget for this year and submit a soft budget for the second year. Alternatively, we could drop the second year and come back and ask for more if we do not complete our study in one year. If we put no figures in for the second we would substantially lower this budget.

Senator Beaudoin: Does this budget include the seven points you have drafted?

The Chairman: Yes.

Senator Beaudoin: I want to be sure. I am talking about the points from the report mentioned in the overview for possible study.

The Chairman: Yes.

Le sénateur Poy: Cela signifie donc que nous allons obtenir la moitié.

La présidente: Cela signifie que nous devrons décider de ce que nous pensons pouvoir faire. Le Comité de la régie interne voudra connaître tous nos plans et le détail du programme prévu pour l'année.

À mon avis, l'étude de la Cour interaméricaine ira plus rapidement durant la deuxième année. Très peu de Canadiens l'ont vue à l'oeuvre et très peu connaissent ces gens. Il m'apparaît très intéressant d'aller au Costa Rica pour examiner le fonctionnement des tribunaux et rencontrer les artisans à l'intérieur et à l'extérieur des tribunaux. Nous recevrons ensuite les évaluations des opposants au système des cours et celles de ses défenseurs. Le coût est déjà prévu au budget.

Bien entendu, il faudrait aller à Genève pour rencontrer la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. Nous pourrions voir comment la Commission fonctionne et rencontrer tous les organismes importants. Genève est le siège de nombreux organismes internationaux, judiciaires et juridiques. Même la Croix-Rouge se trouve à Genève. Cette visite sera d'une grande aide quand nous aborderons des questions internationales.

Le sénateur Beaudoin: Je n'ai absolument rien à redire sur les trois derniers éléments. Je m'interroge cependant au sujet des deux premiers: sommes-nous obligés de couvrir l'ouest et l'est? Même si nous n'apprenons pas grand-chose lors des réunions publiques, nous leur consacrons tout de même plus de 250 000 \$. Cela me semble beaucoup.

La présidente: Les voyages présentent un intérêt certain, tout comme la soumission d'un budget de deux ans. Je voulais tout simplement vous faire part de mon point de vue. Comme nous n'avons pas de vice-président, l'attaché de recherche, le greffier et d'autres ont été mis à partie.

Avez-vous d'autres propositions? Le renvoi pourrait durer une année, ce qui réduirait les coûts. Le renvoi a une portée suffisamment large pour que le comité entende des témoins à Ottawa et ailleurs.

La soumission d'un budget de deux ans comporte des avantages, mais rien ne nous empêche de proposer un budget annuel. Nous pourrions aussi soumettre un budget de deux ans à mise en vigueur progressive. La décision appartient aux honorables sénateurs. Par exemple, nous pourrions présenter un budget ferme pour la première année et un budget approximatif pour la deuxième. Nous avons le choix de laisser tomber la deuxième année et de demander de nouveaux crédits si nous n'avons pas fini notre analyse au terme de la première année.

Le sénateur Beaudoin: Ce budget comprend-il les sept points présentés dans l'aperçu?

La présidente: Oui.

Le sénateur Beaudoin: Je veux être bien certain: nous parlons bien des éléments du rapport qui ont été mentionnés dans l'aperçu comme objets possibles de notre analyse?

La présidente: Oui.

Senator Beaudoin: Can we study all those points in two years?

The Chairman: Yes. Optimistically, it could take one year. We did something in six months that people said we could not do. We can avail ourselves of existing research. People who have been thinking about these areas are very committed. There is much information in the UN that we can draw on. If we utilize the information that is available, we might be able to move faster. However, we may to study certain areas longer. We will learn as we go.

Knowing how Parliament works, it is probably more realistic to say that this study will take two years. We hear rumours about prorogation and adjournments, and some of them come true.

Senator Beaudoin: The fifth point deals with international human rights and Canadian federalism. That is a beautiful topic. However, we have very little information on this, and little has been done. In my opinion, that topic is important to our country. A significant amount of interest will be raised in Canada if we deal with that point in particular.

The Chairman: This was crafted rather quickly. We must be careful when we use the word "federalism" not to raise the provincial hackles. We may need to rephrase that. However, this document is strictly for the use of the committee. Your input will be welcomed. Only the reference will go to the floor of the chamber. I would like to know your reaction to this and to hear your comments and any suggested changes.

Senator Wilson: I agree with the three main, broad areas for study. As to our study of the human rights treaty process in Canada, is there any possibility of having a case study around the Kyoto agreement or whatever agreement Canada is considering that it will not ratify? Case studies generally tend to demonstrate a point.

The Chairman: I am not sure Kyoto will be included. We are doing a case study for the first part and, basically, the second will be is a case study arising out of the first.

Senator Wilson: Case studies usually bring things much more to a head than, say, doing a general study about human rights.

As I understand it, the Terrorism Law and Democracy Conference to be held in Montreal on March 25-26 will conduct a major study of the results of terrorism. Since I am certain that some honourable senators will be going to Costa Rica and that I will not, I would be glad to attend the Montreal conference. Other members of this committee can participate in votes in the Senate, and I am sure you will not miss me. I will go to Montreal to get

Le sénateur Beaudoin: Aurons-nous le temps de faire le tour en deux ans?

La présidente: Oui. Et si nous sommes optimistes, une année suffira. Nous avons quand même réalisé en six mois ce que personne ne nous croyait capables de faire. Nous pourrons nous appuyer sur les recherches existantes. Les chercheurs dans ce domaine ont mis beaucoup d'ardeur à l'ouvrage. L'UN a réuni beaucoup d'information dont nous pouvons nous inspirer. Si nous utilisons l'information disponible, nous irons plus vite. Cependant, certains aspects nous demanderont peut-être plus de temps. Nous apprendrons au fur et à mesure.

Le Parlement étant ce qu'il est, je crois qu'il serait plus réaliste de prévoir deux années pour cette étude. Nous avons eu vent de rumeurs de prorogation et d'ajournements, dont certaines ont déjà été vérifiées.

Le sénateur Beaudoin: Le cinquième point porte sur le volet international des droits de la personne et le fédéralisme canadien. C'est un sujet magnifique, mais nous disposons de très peu d'information. Les recherches sont très rares dans ce domaine. À mon sens, c'est une question primordiale pour notre pays. Elle suscitera beaucoup d'intérêt au Canada si nous y accordons une place de choix.

La présidente: Nous avons écrit le document très rapidement. Il faut utiliser le terme fédéralisme avec beaucoup de circonspection pour ne pas soulever les foudres des provinces. Il faudra peut-être reformuler ce passage. Je dois souligner cependant que le document est réservé à l'usage exclusif du comité. Nous sommes très ouverts à vos propositions. Seul le renvoi sera présenté à la Chambre. J'aimerais entendre votre opinion sur le document; vos commentaires et vos propositions de modification seront les bienvenus.

Le sénateur Wilson: Je suis d'accord avec les trois principaux sujets de l'étude. Pour ce qui est de l'étude des processus entourant les conventions sur les droits de la personne au Canada, serait-il possible de faire une étude de cas portant sur l'accord de Kyoto ou sur un autre accord que le Canada n'entend pas signer? Les études de cas ont souvent une grande force de persuasion quand il s'agit de faire la démonstration d'un point en particulier.

La présidente: Je ne sais pas si nous traiterons de l'accord de Kyoto. Nous ferons une étude de cas dans la première partie et une grande partie de la deuxième étude découlera de la première.

Le sénateur Wilson: En règle générale, les études de cas sont beaucoup plus propices à la prise de décisions que ne le serait, disons, une étude générale sur les droits de la personne.

Selon ce que j'en comprends, la conférence sur le terrorisme, le droit et la démocratie, qui aura lieu les 25 et 26 mars à Montréal, permettra de faire une étude approfondie des conséquences du terrorisme. Comme je sais déjà que je ne ferai pas partie de la délégation de nos honorables sénateurs au Costa Rica, j'aimerais beaucoup participer à la conférence de Montréal. D'autres membres peuvent participer aux votes du Sénat — je suis

ready for my transformation into a troublesome NGO. That will give me a significant amount of ammunition.

As to the three main areas of study, I hope that the emphasis will be on implementation and on the involvement of Parliament and parliamentarians, which is something that we have not had.

I have two suggestions regarding the proposals for travel in the budget. We may want to tie our public hearings to Canada's reporting to the UN Human Rights Commission and deal with civil and political rights, as well as economic, social and cultural rights. If those are included on the committee agenda when we travel, people will be able to understand the issues we are dealing with. That is what the UN has said about Canada's performance. It will not be up in the air.

On item No. 4 of our proposed budget, I would suggest that, when committee members travel to the UN Human Rights Commission in Geneva, they attend one of the committee meetings when Canada reports. We have never done that. Parliamentarians are singularly missing from that. I can attest to the fact that anyone who visits the Human Rights Commission can be exposed to a broad spectrum of interesting bodies, such as the Red Cross and the ILO.

As to our public hearings, I would not underestimate the communications function of our Human Rights Committee travelling. If there is authenticity, and if the public recognizes that we are dealing with some important issues that they can understand, that will do much more for the committee.

The Chairman: I perhaps indicated we should not flag parliamentary participation until we know how it functions. After our study, we will know what constitutes the role of parliamentarians. I believe that is indicated in No. 3. I do not know if the honourable senator was in the room at the time I indicated that. I was trying to phrase it that the way national governments and national parliaments will have to act and react as responsible players will be different as a result of globalization and the international instruments, therefore Parliament should be front and centre.

Senator Wilson: I think that putting forward a two-year budget is a good idea. It indicates what we intend to do in the foreseeable future. We want approval of our budget for the first year, and then we indicate what we hope to do in the future. We ask for a certain amount of money to move to the second phase.

The Chairman: Right now it is all lumped together. If the allocation is to be in two phases we will have to indicate what we anticipate in the first phase. Are you suggesting that the committee should travel in the second year after we have done our homework and we have a firm grounding?

convaincue que je ne vous manquerai pas. J'irais à Montréal pour me préparer en vue de ma transformation en un pénible ONG. Ce sera pour moi l'occasion de fourbir mes armes!

Pour ce qui est des trois principaux sujets de l'étude, je propose de mettre l'accent sur l'exécution et sur l'engagement du Parlement et des parlementaires. C'est là que l'information manque le plus.

Je voudrais faire des suggestions concernant les projets de voyages dans le budget. Il serait intéressant de faire un lien entre nos audiences publiques et les rapports du Canada à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, en nous concentrant notamment sur les droits civils et politiques, de même que sur les droits économiques, sociaux et culturels. Si nous intégrons ces points à l'ordre du jour des audiences itinérantes du comité, les gens comprendront mieux de quoi nous parlons. C'est ce que les Nations Unies nous ont laissé entendre dans l'évaluation de la performance du Canada. Il faut devenir plus terre à terre.

Au sujet de l'élément numéro 4 du budget proposé, je suggère que les membres du comité qui rendront visite à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, à Genève, assistent aux réunions au cours desquelles le Canada fait des comptes rendus. Cela n'a jamais été fait et c'est très dommage pour les parlementaires. Je peux témoigner personnellement qu'une visite à la Commission des droits de l'homme est une occasion unique de rencontrer d'importants organismes de tous azimuts, dont la Croix-Rouge et l'OIT.

En ce qui a trait à nos audiences publiques, il ne faut pas mésestimer les rôles des séances itinérantes au chapitre des communications. Si nous restons authentiques et si le public comprend que nous traitons des questions importantes qui sont à leur portée, notre comité en tirera grand profit.

La présidente: J'ai peut-être mentionné qu'il serait prématuré à mon sens de parler d'engagement des parlementaires tant que nous n'avons pas étudié le fonctionnement. Après notre analyse, nous connaîtrons mieux le rôle des parlementaires. Je crois que le point trois en fait mention. Je ne sais pas si l'honorable sénatreur était présente quand j'ai fait cette remarque. Je voulais simplement dire que la mondialisation et les instruments internationaux nous obligent à revoir les modes de réaction et d'action inhérents aux gouvernements et aux parlements nationaux responsables, et que le Parlement devrait par conséquent rester aux premières loges.

Le sénateur Wilson: Je souscris à l'idée d'un budget de deux ans. Il a le mérite de faire connaître nos plans dans un avenir rapproché. Nous demandons une approbation de notre budget de la première année, et nous dévoilons ce que nous entendons faire. Nous demandons des crédits qui nous permettront d'atteindre la deuxième phase.

La présidente: Pour l'instant, les phases ne sont pas séparées. Si nous répartissons le budget sur deux phases, nous devrons indiquer nos plans pour la première phase. Proposez-vous que le comité se déplace durant la deuxième année seulement, après avoir fait ses devoirs et s'être assuré une assise solide?

Senator Wilson: Yes. The two-year plan indicates that we are not living from hand to mouth, that we do have a plan, and that we are not proceeding on an ad hoc basis to fill in the time this year.

Senator Joyal: I am concerned by one aspect of our general mandate, which is short-term. In mid-April of this year it will be the twentieth anniversary of the Canadian Charter of Rights and Freedoms. I am told, and I have no specific details, that the Department of Justice is contemplating some initiatives. I do not know of the nature of any of those initiatives. It would be odd if the Human Rights Committee of the Senate did not mark the occasion. As Senator Wilson and you have said, Madam Chair, we have only three or four sitting weeks before April 15 and we will be adjourned the first two weeks of April. This means we will be on April 15. Our meeting on the April 14 should be the celebration date.

If the Department of Justice is contemplating some initiatives we could not be connected with that up to April 15. We are talking about two years of planning. That is a good way of establishing rationale for initiatives. However, in the light of short-term deadlines, what do we put together for the immediate future? Should we contact the Department of Justice soon and ask what they are contemplating? How can we connect with them? I do not know. I raise that issue with you because I feel that the Charter is the umbrella under which all of the other initiatives of the Canadian government are now appraised and viewed, and the instrument by which we are measured internationally.

The Chairman: Have you given some thought as to what we might do?

Senator Joyal: In regard to the Charter there are two points that I feel are of interest. Canadians are very keen about the Charter. Two polls were published recently, one of those about two weeks or 10 days ago.

The Chairman: The Charter scores higher in the polls than many other issues.

Senator Joyal: It scores over and above everything in all regions of Canada. Canadians identify themselves with the Charter after they identify nature, the Rockies, the lakes, the fresh air and whatnot, then it is the Charter. In other words, the Charter has become a key element by which Canadians identify. In my opinion, many observers and analysts have underevaluated that important element. We still think of the federal system as the catalyst for a fight between two jurisdictions. However, over and above that issue, Canadians want their rights, and that is it. It matters not who is in government, Canadians fight for their rights. The question of jurisdiction is second in the minds of Canadians.

Authors who write about Canadian federalism are stuck on the old, traditional split between the federal government and provincial governments. We might choose to hear some witnesses on that issue.

Le sénateur Wilson: Oui. Le plan de deux ans montre que nous agissons selon des objectifs, que nous avons des visées. Il démontre que nous ne fonctionnons pas au jour le jour, au gré du vent, pour tuer le temps au cours de l'année.

Le sénateur Joyal: Je m'interroge sur un aspect à court terme de notre mandat général. La Charte canadienne des droits et libertés célébrera ses 20 ans à la mi-avril. J'ai entendu dire — sans autre détail — que le ministère de la Justice avait des projets à cet égard, mais je ne sais pas quoi au juste. Ne serait-il pas un peu bizarre que le Comité sénatorial des droits de la personne ne fasse rien pour marquer l'occasion? Comme le sénateur Wilson et vous, madame la présidente, l'avez mentionné, il reste à peine trois ou quatre semaines de séance avant le 15 avril, et nous interromprons nos travaux durant les deux premières d'avril. Nous reprendrons donc le 15 avril. La célébration devrait donc avoir lieu lors d'une réunion le 14 avril.

Si le ministère de la Justice a des projets, nous ne pourrons pas nous y joindre avant le 15 avril. Nous discutons de nos plans pour les deux prochaines années. Ce serait un bon point de départ pour tous nos projets. Mais compte tenu des délais à court terme, quels sont nos plans dans l'immédiat? Devrions-nous communiquer bientôt avec le ministère de la Justice et nous enquérir de leurs projets? Comment nous joindre à Justice Canada? Je ne sais pas. Je soulève la question ici parce que j'ai le sentiment que la Charte est l'étalon qui sert à l'évaluation et à l'appréciation de toutes les autres initiatives du gouvernement du Canada, et que c'est l'instrument utilisé pour mesurer les performances du Canada à l'échelle mondiale.

La présidente: Avez-vous réfléchi à ce que nous pourrions faire?

Le sénateur Joyal: Pour ce qui est de la Charte, deux points sont à retenir. La population canadienne est très fière de la Charte. C'est ce que révèlent les résultats de deux sondages publiés dernièrement, dont l'un a été publié voilà à peine deux semaines ou dix jours environ.

La présidente: La Charte obtient de meilleurs résultats aux sondages que bien d'autres questions.

Le sénateur Joyal: Elle dépasse de loin tout le reste, dans toutes les régions du pays. Les Canadiens en font un élément distinctif de leur identité. Après avoir nommé la nature, les Rocheuses, les lacs, le grand air et les étagères de coin en bois, ils citent la Charte. Bref, elle est devenue l'un des principaux éléments qui rallient le sentiment d'identité des Canadiens. Beaucoup d'observateurs et d'analystes mesurent mal l'importance de cet élément. Nous considérons encore que le régime fédéraliste sert uniquement à attiser les guerres de compétences. Pourtant, les Canadiens veulent qu'on reconnaisse leurs droits, un point c'est tout. Peu importe de quel côté sont les élus, les Canadiens luttent pour la reconnaissance de leurs droits. La question de la compétence occupe une place secondaire dans leur esprit.

Les auteurs qui écrivent sur le fédéralisme canadien sont restés accrochés à la vision désuète d'une scission irrévocable entre le fédéral et les gouvernements provinciaux. Nous pourrions entendre des témoignages sur cette question.

The Chairman: This may be a function of having put it together too quickly. We need to put more Canadian content into the human rights discussion.

Senator Joyal: In my opinion, the Charter has drastically changed Canadian society. How have the last 20 years impacted the way in which Canada as a society has progressed? How much has the culture of rights become a determining element? People are more conscious of rights. They are more conscious of emerging rights, which are those rights that are not yet entrenched or protected provincially, federally or in the Charter. Nevertheless, people want those emerging rights to protect people from being discriminated against.

The Chairman: Are you suggesting that we have witnesses in a round table on April 15?

Senator Joyal: Perhaps something like that would be appropriate.

The Chairman: Any discussion of Canada's adherence to treaties always starts with a reference to the Charter.

Senator Joyal: I would suggest that we contact the Department of Justice and ask about their plans. I know they are doing something but, as I said, I am not privy to their discussions. I just heard something through the doors — not that I spy on them.

The Chairman: That is on the record, by the way.

Senator Joyal: Believe me, I measure my words.

There will probably be some celebration on the Hill. I do not know what plans the other place has. There is no doubt, since this is a human rights committee, if there is a place where something should be done, it should be here.

The Chairman: We have access to three hours television coverage, and we could use that productively.

As I say, this needs to be fine-tuned. You have pointed out a shortcoming of this draft. We have taken for granted the Canadian segment of this. We did that because the Canadian Human Rights Commission has been in a difficult situation because of the La Forest report. The government has said it will respond. We did not want to tread on that process so we left that part out, but for how long we can leave it out I do not know. It is, however, an interesting concept to start with the Charter and the implications to Canada in the world context.

Senator Beaudoin: I am involved in two studies, one involving Canadian studies and the Charter, and the other is the big show to be held on April 17. It has already been planned, and it will take place here in Ottawa. The Prime Minister and hundreds of experts are expected to attend. I cannot agree more with what has been said.

They asked for our comments prior to April 17. It is on the Charter also. They will occupy the field in mid-March and mid-April. We should be there.

La présidente: Cela est peut-être dû à la vitesse à laquelle le travail a été fait. Il faudra donner plus de place à la situation au pays dans nos discussions autour des droits de la personne.

Le sénateur Joyal: À mon avis, la Charte est à l'origine de profonds changements au sein de la société canadienne. Quel a été son impact sur l'évolution de notre société au cours de ses 20 premières années d'existence? Dans quelle mesure la culture des droits est-elle devenue déterminante? Les gens connaissent mieux leurs droits. Ils connaissent mieux aussi les droits en voie d'affirmation, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas encore été enchâssés ou protégés à l'échelle provinciale, fédérale ou dans la Charte. Quoi qu'il en soit, on souhaite que ces droits nouveaux soient reconnus et qu'on protège les intéressés contre toute discrimination.

La présidente: Proposez-vous de réunir des témoins autour d'une table ronde le 15 avril prochain?

Le sénateur Joyal: Oui, ce pourrait être un événement du genre.

La présidente: Toutes les discussions sur la ratification d'un traité par le Canada s'ouvrent par une référence à la Charte.

Le sénateur Joyal: Je propose de prendre contact avec le ministère de la Justice pour connaître ses plans. Je sais qu'il a organisé quelque chose mais, comme je l'ai déjà dit, je ne suis pas dans le secret des dieux. J'ai entendu des choses à travers les branches — je n'ai pas fait d'espionnage.

La présidente: En passant, c'est noté au compte rendu.

Le sénateur Joyal: Je mesure mes paroles, soyez sans crainte.

Il y aura probablement des célébrations sur la Colline. Je ne sais pas si d'autres célébrations sont prévues, mais il est évident qu'en notre qualité de comité des droits de la personne, il est impératif que nous soyons de la fête.

La présidente: Nous avons droit à trois heures de télédiffusion. Nous devrions les rendre les plus productives possible.

Je le répète, il faut préciser nos projets. Vous avez mis en lumière l'une des failles du document provisoire. Nous n'avons pas donné suffisamment de place au segment canadien. Nous avons agi ainsi compte tenu de la position délicate dans laquelle s'est trouvée la Commission canadienne des droits de la personne après le Rapport La Forest. Le gouvernement a annoncé une réponse à venir. Pour éviter d'entraver le processus, nous avons omis cette partie, je ne sais pas pour combien de temps encore. Il serait toutefois intéressant de commencer par la Charte et la contribution du Canada sur la scène mondiale.

Le sénateur Beaudoin: Je m'occupe actuellement de deux dossiers, dont le premier porte sur les études canadiennes et la Charte, et le deuxième sur le grand spectacle du 17 avril. Il est déjà prévu et il aura lieu ici, à Ottawa. Le premier ministre et des centaines d'experts sont attendus. Je suis tout à fait d'accord avec ce qui vient d'être dit.

Ils nous demandent de leur livrer nos commentaires avant le 17 avril, y compris sur la Charte. Les réunions sont prévues pour la mi-mars et la mi-avril. Nous devrions être de la partie.

The Chairman: Who is doing this?

Senator Beaudoin: A group of academics from Montreal, including McGill, Ottawa, and other universities.

The Chairman: The usual suspects.

Senator Beaudoin: It is the group involved with Canadian studies. You know about that, Madam Chair. They have asked for a few articles by March 1, 2002, as well as for some two or three weeks after that. This event will last for two or three days. The title of the conference is "20 years of the Canadian Charter of Rights and Freedoms." Experts from many fields will be there. We should be there.

The Chairman: I will ask for your assistance in two areas. First, could you disseminate any information that you have so the members can participate? Second, Senators Joyal and Beaudoin have given this some thought before because of their having been personally involved with the Charter for a long time. What could we do that fits into our study and highlights the Charter? It would be good evidence and good information for our ongoing study but also a good use of that day.

Senator Joyal: I would suggest that you, as our chair, in your official capacity, be mandated by us to formally get in touch with the Department of Justice and determine what they are contemplating.

As Senator Beaudoin said, some external institutions might decide to do something. There is no doubt universities will probably want to do something and are already planning to do it. Senators Wilson, Beaudoin or myself can always attend in our capacity as persons interested in human rights. However, we are members of the Parliament of Canada. We exist. It is because we exist that we need to mark the celebration in our own way.

We could use a three-hour session with TV coverage to inform the press on the Hill that on that day it will be the element on the Hill. We must define our initiative as a complementary initiative to the one that the Justice Department is planning.

I suggest that, as soon as possible, you contact them. You could then call an informal meeting of the committee and say, "This is what we are doing and this is what we can add to that on our own."

Senator Beaudoin: It may be that they are looking for one or two articles dealing with human rights at the international level. Perhaps I will call those who are in involved in that in Montreal and here in Ottawa.

Last week I was asked if I could suggest someone. Obviously, I would suggest this committee do something at the international level. As for the domestic level, they have already many experts in the fields of criminal law, constitutional law, privacy, et cetera. At the international level, we have great experts, but we must be

La présidente: Qui sont les responsables?

Le sénateur Beaudoin: Des professeurs d'université de Montréal, dont McGill, Ottawa et d'autres universités.

La présidente: Toujours les mêmes suspects.

Le sénateur Beaudoin: C'est le groupe des études canadiennes. Vous en avez entendu parler, madame la présidente. Ils nous ont demandé quelques articles pour le 1^{er} mars prochain et pour les deux ou trois semaines qui suivront. L'événement durera deux ou trois jours. La conférence portera sur «Les premiers 20 ans de la Charte canadienne des droits et libertés». Elle réunira de nombreux experts de divers domaines. Nous devrions y participer aussi.

La présidente: J'aimerais avoir votre concours sur deux aspects. Premièrement, vous serait-il possible de diffuser l'information dont vous disposez pour que les membres puissent apporter leur contribution? Deuxièmement, les sénateurs Joyal et Beaudoin ont déjà réfléchi à cette question, probablement parce qu'ils s'intéressent à la Charte depuis longtemps. Avez-vous des suggestions d'activités qui pourraient être intégrées à notre étude et qui mettraient la Charte au premier plan? Nous pourrions réunir de l'information et des témoignages utiles à notre étude en cours, en plus d'optimiser cette journée.

Le sénateur Joyal: Je propose de vous donner le mandat officiel, en votre qualité de présidente, de communiquer avec le ministère de la Justice pour connaître leurs plans.

Comme l'a indiqué le sénateur Beaudoin, des institutions externes ne manqueront pas d'organiser des activités. Les universités voudront sans aucun doute souligner cet anniversaire — certaines ont déjà des plans. Le sénateur Wilson, le sénateur Beaudoin ou moi-même, nous pourrons agir à titre de simple participant intéressé par les droits de la personne. Cependant, nous faisons partie du Parlement du Canada. Notre comité existe et c'est pour cette raison que nous devons célébrer l'événement à notre façon.

Nous pourrions profiter d'une séance télévisée de trois heures pour informer la presse que l'événement sera à l'avant-plan cette journée-là sur la Colline. Nous devons définir notre initiative comme étant un complément des activités du ministère de la Justice.

Je propose que vous communiquiez avec le ministère le plus rapidement possible. Vous pourrez par la suite convier une réunion informelle du comité pour annoncer ce qui sera fait et ce qui sera notre touche personnelle à la célébration.

Le sénateur Beaudoin: Le ministère cherche peut-être des articles sur les droits de la personne à l'échelon international. Je devrais peut-être communiquer avec des personnes intéressées à Montréal et à Ottawa.

La semaine dernière, on m'a demandé si j'avais des noms à suggérer. Il est certain que je proposerai notre comité pour ce qui est du volet international. On a déjà de nombreux experts nationaux dans les domaines du droit criminel, du droit constitutionnel, de la vie privée, et cetera. Sur la scène

there. Perhaps tomorrow morning I will call them and ask whether we may arrange a meeting between you and those people. In my opinion we should be there. The meeting will be held in the Conference Centre.

Senator Wilson: I would support Senator Joyal. Is there a niche that this committee could fill publicly?

The Chairman: I have heard, and there is some agreement around this table, that we should join initiatives. Anything that can be done to promote would be a positive step.

I will call the Department of Justice tomorrow. I will then meet with all of you informally to see if we can come up with some program for April 15 that is helpful to our ongoing work and which will highlight the Charter.

Senator Joyal: I would suggest, Madam Chair, that it could be how the Charter has contributed to shape the Canadian society and initiate the development of a culture of rights among the citizens themselves. I recall an article that I read last summer which was an analysis of the impact of the Charter on the exercise of provincial jurisdiction, that is, how the Charter has been interpreted, and how it is in conflict with provincial jurisdiction. The article was written by a professor who has studied all the Supreme Court of Canada cases over the last 20 years.

Perhaps we could call a panel of witnesses, some of whom could tell us what the Charter has given us, and some of whom, perhaps experts in the field of sociology, could tell us how it has impacted on the minds of people. A representative of an Aboriginal group could tell us about the impact on aboriginal groups.

I am not saying this would be the definite program. Those issues are still pending. None of them has been resolved so far. However, the Charter has framed them in a way in their evolution. That is one way of approaching it. I am sure that we can come up with the names of four or five people who have written on this subject and who would be glad to form a panel of witnesses. We would ensure that a larger number of our colleagues would be in attendance. We would hold a special meeting of the Human Rights Committee, a large one, if I could say so. We would benefit from translation and reporting. That could form part of our contribution to mark the twentieth anniversary.

The Chairman: It could be inserted as an appendix to any future report.

[Translation]

Senator Ferretti Barth: It seems that your main concern is with human rights on the international stage. Should we not be concerned with human rights on the national stage? We also have many problems. Before looking elsewhere, I would like to know what we are thinking of doing here.

internationale, nous avons d'excellents experts, mais il faut être là. Je les appellerai peut-être demain matin pour organiser une rencontre entre vous et ces gens. Nous devrions participer. La réunion aura lieu au Centre des congrès.

Le sénateur Wilson: J'appuie le sénateur Joyal. Notre comité pourrait-il occuper un créneau public particulier?

La présidente: J'ai entendu dire, et je sais que certains membres souscrivent à ce point de vue, que nous devrions nous joindre à certaines initiatives. Toute activité de valorisation sera la bienvenue.

Je communiquerai avec le ministère de la Justice demain. Je vous rencontrerai ensuite de façon informelle pour préparer la journée du 15 avril. Le programme devra faire progresser nos travaux actuels et mettre la Charte en valeur.

Le sénateur Joyal: Madame la présidente, je propose de nous concentrer sur la façon dont la Charte a contribué à façonner la nouvelle société canadienne et à faire naître une culture des droits chez les citoyens eux-mêmes. J'ai lu un article l'été dernier qui faisait l'analyse de l'impact de la Charte sur l'exercice des compétences provinciales, et plus particulièrement de l'interprétation de la Charte et des façons dont elle entre en conflit avec ces compétences. L'article a été écrit par un professeur qui a étudié toutes les affaires traitées par la Cour suprême du Canada au cours des 20 dernières années.

Nous pourrions convoquer un groupe de témoins, dont certains pourraient nous parler des retombées positives de la Charte. D'autres, des experts du domaine de la sociologie, par exemple, pourraient nous entretenir de son influence sur nos façons de penser. Il serait intéressant d'entendre un représentant autochtone nous parler des influences sur son peuple.

L'idée n'est pas de mettre un point final aux discussions. Ce sont toutes des questions en suspens. Aucune n'a été résolue jusqu'à maintenant. Ce qu'il faut souligner, c'est l'influence certaine de la Charte sur l'évolution de ces questions. C'est l'un des angles d'approche possibles. Nous pourrons certainement trouver quatre ou cinq personnes qui ont écrit sur le sujet et qui seront ravies de participer à un groupe de témoins. Nous inciterons nos collègues à participer en grand nombre. Nous tiendrons une réunion spéciale de notre comité, une grande réunion, si je puis dire. Nous aurons des services de traduction et de compte rendu. Ce pourrait être une partie de notre contribution au vingtième anniversaire.

La présidente: Nous pourrions annexer le compte rendu à un futur rapport.

[Français]

Le sénateur Ferretti Barth: Il semble que votre première préoccupation soit les droits de la personne sur le plan international. Ne devrions-nous pas nous préoccuper des droits de la personne sur le plan national? Nous avons également beaucoup de problèmes. Avant d'aller voir ailleurs, j'aimerais savoir ce que nous pensons faire ici.

Canadians must have access to health care. It is a real problem in various regions of Canada, especially in Québec. People sometimes have to wait two days in the emergency room without receiving any first aid. Such a situation is intolerable. These people have a right to be treated immediately. We could ask the Government what they are doing with the money from Employment Insurance. Could part of this amount be used to help with the problems in hospital emergency rooms?

I live this problem in Québec. When somebody talks to me about human rights, I ask myself: "What human rights? Who has rights?" Among our population, nobody knows that the Canadian Charter of Rights and Freedom exists. First, we must first educate people.

I am learning a lot from this committee. In my opinion, we should be concerned with Canadian citizens first. Afterwards, we can look elsewhere.

[English]

The Chairman: What you are saying is very true. As it is written, it seems that it speaks more about international aspects. However, we are trying to say that the international treaties form the machinery that is part of our Charter, and we want to ensure it works as one piece. We were reminded by Senator Joyal that we must continue looking at the pieces in Canada in which we were leaders to see whether they are functioning and how they have changed us.

On the one hand, we say the Charter is a magnificent piece of legislation and has helped us. On the other hand, we recognize that there are still miles to go to make that Charter a reality for all people.

We are trying to marry our international obligations with our national obligations, and to find out how our international obligations can strengthen our national resolve and vice versa. Maybe this draft is a little too slanted, but certainly from our debates it appears that we talked just as much on the ground here as we did over there. This was not intended to be definitive. It was intended to be a first draft.

[Translation]

Senator Ferretti Barth: This is taking a lot of time. I am thinking of the sick people in my community. Before something can be set up, these people are going to die. Nothing happens quickly. The slowness of the Government scares me. It is like a concert that starts well and ends badly. That's parliamentary life. Rules take time. The Human Rights Committee may already exist but there must be an organization in our parliamentary system which can take direct and focussed action.

[English]

The Chairman: Your point is well taken. We must touch more on the Canadian aspect in order to balance this paper. However, this committee picked one area because we recognize that we Les Canadiens doivent avoir accès aux soins de santé. C'est un réel problème dans plusieurs régions du Canada, surtout au Québec. Les gens attendent parfois deux jours à l'urgence sans pouvoir recevoir les premiers soins. Une telle situation est intolérable. Ces personnes ont le droit d'être soignées immédiatement. Nous pourrions demander au gouvernement ce qu'il fait avec l'argent provenant de l'assurance-emploi. Une partie de cette somme pourrait-elle aider à resoudre les problèmes des urgences des hôpitaux?

Je vis ce problème au Québec. Quand on me parle des droits de la personne, je me demande: quels droits de la personne? Qui a des droits? Dans notre population, personne ne sait que la Charte canadienne des droits et libertés existe. Il faut d'abord éduquer la population.

J'apprends beaucoup à ce comité. À mon avis, nous devons d'abord nous soucier des citoyens canadiens. Après, nous irons ailleurs.

[Traduction]

La présidente: Ce que vous dites là est très juste. De la façon dont c'est écrit, on semble s'intéresser surtout aux aspects internationaux. En fait, nous tentons simplement d'expliquer que les traités internationaux sont des mécanismes qui font partie intégrante de notre Charte et que nous visons un fonctionnement complètement intégré. Le sénateur Joyal nous a rappelé l'importance de poursuivre l'examen des éléments canadiens dont nous avons été les leaders, pour en vérifier le fonctionnement et les changements qu'ils ont insufflés.

D'une part, nous déclarons que la Charte constitue un texte de loi magistral dont les bénéfices sont inestimables. D'autre part, nous reconnaissons tout le chemin qu'il reste à parcourir avant que tous les Canadiens puissent jouir de son application.

Nous tentons de réussir un mariage heureux entre nos obligations internationales et celles qui nous incombent à l'échelle nationale, et de faire en sorte que les premières renforcent notre détermination nationale, et vice versa. Je reconnais que la version provisoire du document est un tantinet biaisée, mais une chose est sûre: nos débats ont englobé également les deux aspects. D'ailleurs, cette version n'est pas définitive.

[Français]

Le sénateur Ferretti Barth: Cela prend beaucoup de temps. Je pense aux personnes malades de ma communauté. Avant que quelque chose ne soit mis en place, ces personnes vont mourir. Rien n'arrive tout de suite. Cette lenteur du gouvernement me fait peur. C'est comme un concert qui commence bien et qui finit mal. C'est la vie parlementaire. Les règles prennent du temps. Le Comité des droits de la personne peut exister, mais il doit y avoir un organisme dans notre système parlementaire qui puisse prendre des actions directes et précises.

[Traduction]

La présidente: Nous en prenons bonne note. Il faudra étoffer les parties sur le volet canadien pour équilibrer le document. Le comité a circonscrit un domaine d'étude bien précis après avoir cannot do everything, and we have to do it as fast as we can. I think some of your concerns can be addressed through other committees of the Senate and through other agencies. We have a lot of work to do, you and I, and Senator Wilson wants to leave us. I do not understand; she should be here to help us.

Senator Wilson: You made the rules before I joined.

To follow up on what Senator Ferretti Barth said, my point is that we should ensure that some people do attend at the UN Human Rights Commission, which monitors Canadian participation and implementation of the international human rights treaties. Canadians understand the issues of housing, education, health, and a welfare system. Unless we are specific, many Canadians will not understand what this is all about. I think the linkage is there. We have signed international treaties, but what do they mean nationally?

The Chairman: Do we have a consensus? If so, I need a motion.

I am being told we do not have a date on this resolution. My proposal is that it be one year hence. We can always extend that. We are proposing a two-year study, but we should say one year.

Senator Beaudoin: I would prefer one year, but I am open.

The Chairman: March 31, 2003 is the date we should insert. I prefer shorter time periods.

Senator Beaudoin: It would be easy to extend it another year.

The Chairman: To me it was either December 31, 2002, or March 31, 2003; for consistency with budget approvals, perhaps it should be March 31, 2003. If there is some agreement, can I have a motion?

Senator Poy: I so move.

The Chairman: Is there agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Any disagreement?

There being none, I will find out how we can do something on April 15 that will be within the mandate of this committee so that it will benefit our work here.

Senator Beaudoin: I would like to know a little more about that. As I understand it, it is proposed that April 15, 16 and 17, three days or two and a half days, will be set aside for the recognition of the Canadian Charter of Rights and Freedoms. This will be in the Congress Centre.

The Chairman: I cannot tell you what we will do. However I believe that there is a consensus that we do something here in committee, since our committee meets on Mondays between, 4 p.m. and 7 p.m., and that includes April 15. That may well conflict with that three-day conference.

reconnu qu'il lui était impossible de tout faire et que le temps pressait. Certaines de vos préoccupations pourront être reprises par d'autres comités sénatoriaux et d'autres organismes. Nous avons beaucoup de pain sur la planche, vous et moi, et le sénateur Wilson veut nous quitter. Je ne comprends pas pourquoi; elle devrait rester pour nous aider.

Le sénateur Wilson: Vous aviez établi les règles avant mon arrivée

Pour faire écho aux propos du sénateur Ferretti Barth, il me semble que nous devrions déléguer des représentants aux réunions de la Commission des droits de l'homme des NU, chargée de surveiller la participation du Canada et la mise à exécution des traités internationaux en matière de droits de la personne. Les Canadiens comprennent les problèmes de logement, d'éducation, de santé et de régime d'aide sociale. Si nous ne sommes pas suffisamment précis, peu de Canadiens comprendront de quoi il en retourne. C'est l'aspect le plus important. Nous avons signé des traités internationaux dont il faut préciser l'impact à l'échelon national.

La présidente: Avons-nous un consensus? Si oui, je suis prête à recevoir une motion à cet effet.

On me dit que la résolution n'est pas datée. Je propose de calculer une année à compter de maintenant. Nous pourrons toujours prolonger. Nous proposons une étude de deux ans, mais nous devrions dire un an.

Le sénateur Beaudoin: J'aurais préféré un an, mais je reste ouvert.

La présidente: Nous devrions inscrire le 31 mars 2003. Je préfère des périodes plus courtes.

Le sénateur Beaudoin: Il serait facile de prolonger d'une année.

La présidente: Il faut inscrire soit le 31 décembre 2002, soit le 31 mars 2003; pour nous aligner sur la date d'approbation du budget, nous devrions peut-être choisir le 31 mars 2003. Êtes-vous d'accord? Pouvez-vous présenter une motion?

Le sénateur Poy: J'en fais la proposition.

La présidente: Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

La présidente: Quelqu'un s'oppose?

Puisqu'il y a unanimité, je vais tenter de trouver des activités pour le 15 avril qui refléteront le mandat du comité et qui serviront notre plan de travail.

Le sénateur Beaudoin: J'aimerais en savoir un peu plus à ce sujet. Si je comprends bien, il est proposé que les 15, 16 et 17 avril, soit trois jours ou deux jours et demi, soient réservés à la célébration de la Charte canadienne des droits et libertés. La célébration aura lieu au Centre des congrès.

La présidente: Je ne peux vous dire ce que nous ferons au juste. Mais j'ai compris que tous étaient d'accord pour que le comité organise quelque chose ici, puisqu'il se réunit tous les lundis entre 16 heures et 19 heures, y compris le 15 avril. Il pourrait y avoir chevauchement avec la conférence de trois jours.

Senator Beaudoin: If it is before, there may be no conflict.

The Chairman: I must do the homework before I can say what we will do. I must find out from the Department of Justice what the government plan is; then I will consult with you to share some ideas about what we can do before we tie it down. I will need your feedback.

Senator Beaudoin: We should invite representatives from the Department of Justice and from the academic world to spend one, two or three hours with us. That meeting should be televised, in my opinion. It could even take place one week before April 15.

The Chairman: We may not be sitting that week.

Senator Joyal: We will not be sitting the second week of April.

The Chairman: We will have to manage the times and the issues. I would suggest that you leave those matters with me and I will explore the possibilities. Then I will discuss those matters with you and, hopefully, get some new ideas.

Senator Poy: Could we have some indication of whom you might invite?

The Chairman: I have no idea what Justice is planning. I will call the department tomorrow and, once I know what their plans are, we can get together and discuss what we should do.

Senator Poy: Since we are concentrating on the Canadian Charter of Rights and Freedoms, perhaps we could invite people from different communities across the country to come here. There would then be a great deal of interest across the country in watching that afternoon program.

The Chairman: As soon as we have something, we will bounce it back and you can make suggestions. Our starting point is to contact the Department of Justice. I had suggested that Senator Joyal do that, but he nicely turned it back to me.

Senator Joyal: I did so because I am not a standing member of the committee, and you are the Chair and, as such, you would be acting in an official capacity. Since we intend this to be an initiative of the Senate, I think that our inquiry should come from the Chair. It is not because I do not want to talk to them, believe me.

The Chairman: While we are discussing April, we had been talking about meeting the Dalai Lama at the Steering Committee. However, the gentleman has taken ill and is in a recuperative state. I am told that he is recovering now, but he has cancelled all his engagements, including his trips to Canada, Great Britain and elsewhere. That meeting is therefore postponed for now.

We will now deal with the budget. First, I need a motion that the committee adopt the draft budget for the fiscal year ending March 31, 2002, subject to Senate approval of the order of reference moved today. That covers the small item for \$7,950 for

Le sénateur Beaudoin: Si c'est avant, il n'y aura probablement pas de conflit d'horaire.

La présidente: Je dois faire mes devoirs avant de confirmer ce que nous ferons. Je vais m'informer auprès du ministère de la Justice relativement aux projets du gouvernement. Je vous consulterai ensuite et nous pourrons voir ce que nous ferons avant de nous joindre au ministère. Votre apport sera très précieux.

Le sénateur Beaudoin: Nous devrions inviter des représentants du ministère et des universités à passer quelques heures avec nous, pour une séance télédiffusée. Pourquoi ne pas l'organiser une semaine avant le 15 avril?

La présidente: Nous ne nous réunirons peut-être pas cette semaine-là.

Le sénateur Joyal: Nous ne siégerons pas durant la deuxième semaine d'avril.

La présidente: Nous devrons préciser les dates et le programme. Je propose de prendre le dossier en main — je vais explorer toutes les possibilités. Je vous reviendrai par la suite et, je l'espère, nous pourrons discuter de nouvelles suggestions.

Le sénateur Poy: Pourriez-vous nous dire qui vous entendez inviter?

La présidente: Je n'ai aucune idée des plans de Justice Canada. Je vais appeler demain. Quand je connaîtrai leurs plans, nous pourrons nous réunir pour décider de ce que nous ferons.

Le sénateur Poy: Puisque nous allons nous concentrer sur la Charte canadienne des droits et libertés, nous pourrions inviter des représentants de diverses collectivités canadiennes. Ce serait la meilleure façon d'attirer un auditoire pancanadien pour l'émission diffusée en après-midi.

La présidente: Dès que j'en saurai plus, nous en reparlerons et je recevrai vos suggestions. Il faut tout d'abord communiquer avec le ministère de la Justice. J'avais proposé de confier cette tâche au sénateur Joyal, mais il m'a gentiment retourné l'ascenseur.

Le sénateur Joyal: Je vous l'ai retourné parce que je ne suis pas membre en règle du comité. Vous en êtes la présidente et vous pouvez donc agir à titre officiel. Étant donné que l'initiative doit émaner du Sénat, la demande devrait venir de la présidente. Ce n'est vraiment pas parce que je ne veux pas parler à ces gens, croyez-moi.

La présidente: Parlant de notre calendrier du mois d'avril, nous avions prévu une rencontre avec le Dalaï Lama et le comité directeur. Malheureusement, le Dalaï Lama a été malade et il est en période de convalescence. Il se rétablit, mais il a annulé tous ses engagements, y compris ses voyages au Canada et en Grande-Bretagne. La rencontre est donc reportée pour l'instant.

Passons maintenant au budget. J'aimerais tout d'abord recevoir une proposition d'adoption de l'avant-projet de budget pour l'exercice se terminant au 31 mars 2002, sous réserve de l'approbation par le Sénat de l'ordre de renvoi proposé

the research consultant, the working luncheons, the one membership to the conference and travel to the conference in Montreal.

Senator Wilson: I so move.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: We will now proceed to the other small budget for legislation, the mandatory one, for \$2,500. We will not use this unless a bill is referred to our committee. We already have the budget for this year. This refers to the coming year, 2002-03, for the whole year.

Senator Beaudoin: That is \$2,500?

The Chairman: Yes, it is used in the event that a bill is referred to us. That is the minimum figure put forward for every committee with the idea that we are obliged to study any proposed legislation that may be referred to us. We got it last year, and we will get it again this year, although we have not had any legislation referred to us yet. We reduced the figure from \$4,500 last year. Since we did not use any of that, we are only putting in \$2,500. My guess is that we will not use it.

Senator Beaudoin: What do we do with that money?

The Chairman: We have the right to use this against the budget, but if we do not use the money, it the Internal Economy Committee reallocates it.

Senator Beaudoin: I so move.

The Chairman: I will now turn to the big budget. Does the committee wish to put in a firm budget for one year and have, in hand, a second budget for the second year, or do you want to lump them together as a two-year budget? We have to put them in separately.

We will not pass this big budget until such time as the Senate approves the order. We will have to hold another meeting to discuss this later, but I would like some feedback on how you want it structured. Do you want it to show year one and year two, with approval for year one? That is what we will be asking for.

Senator Beaudoin: I would prefer that.

The Chairman: We will not be travelling this spring. We are talking about travelling once in the fall and once next spring. That is all we can manage. We would be looking at two travelling committees outside of the country in the year 2002-03, and the two trips across the country. We will then have built up a track record, I hope, of good reports.

Senator Beaudoin: Is it of such great importance to travel west and east? I am not convinced that it is, but I will not object to that.

aujourd'hui. Il couvre les petits postes budgétaires, pour un montant de 7 950 \$, affectés à la rémunération d'un conseiller en recherche, aux repas de travail, à l'inscription d'un participant à la conférence et aux frais de déplacement à la conférence de Montréal.

Le sénateur Wilson: J'en fais la proposition.

La présidente: Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

La présidente: Nous allons maintenant passer à l'autre petit poste budgétaire obligatoire concernant la législation, de 2 500 \$. Nous ne l'utiliserons pas si aucun projet de loi n'est soumis au comité. Nous avons déjà reçu les crédits pour l'exercice en cours. La proposition vise l'exercice à venir, 2002-03, pour toute sa durée.

Le sénateur Beaudoin: Nous parlons de 2 500 \$?

La présidente: Oui, que nous utiliserons si un projet de loi nous est soumis. Tous les comités reçoivent cette somme minimale parce qu'ils sont tenus d'examiner les textes législatifs qui leur sont soumis. Nous avons reçu ces crédits l'an dernier, et nous les recevrons de nouveau cette année. Nous avons réduit la somme de 4 500 à 2 500 \$ l'an dernier. Comme nous n'utilisons pas cet argent, nous prévoyons seulement 2 500 \$. Je pense que nous ne l'utiliserons pas non plus cette année.

Le sénateur Beaudoin: Et que faisons-nous avec cet argent?

La présidente: Nous avons le droit de réaffecter la somme au budget. Si nous ne la dépensons pas, le Comité de la régie interne se charge de la réaffectation.

Le sénateur Beaudoin: Je fais la proposition.

La présidente: Je vais maintenant passer aux postes budgétaires importants. Le comité souhaite-t-il proposer un budget ferme d'une année, appuyé par un budget pour la deuxième année, ou le comité souhaite-t-il amalgamer les budgets des deux années en un budget unique? Il faut les soumettre séparément.

Nous ne voterons pas sur les postes budgétaires importants tant que le Sénat n'aura pas approuvé l'ordre. Nous devrons nous réunir de nouveau pour en discuter, mais j'aimerais recevoir vos propositions sur la structure tout de suite. Voulez-vous que le budget soit réparti sur la première année et la deuxième année, avec demande d'approbation de la première année? Notre requête ira en ce sens.

Le sénateur Beaudoin: Je préfère cette formule.

La présidente: Nous ne nous déplacerons pas au cours du printemps. Nous ferons une sortie à l'automne et une autre au printemps suivant. C'est tout ce que nous pouvons faire. Nous prévoyons envoyer deux comités itinérants à l'extérieur du pays en 2002-03, et deux comités visiteront le pays. J'espère que nous pourrons récolter suffisamment de rapports intéressants.

Le sénateur Beaudoin: Est-il si important d'aller à l'ouest et à l'est? Je n'en suis pas convaincu du tout, mais je ne m'y opposerai pas.

Senator Wilson: It is important for the sake of visibility. The public will understand what we are doing that is connected with their lives.

Senator Beaudoin: I would suggest that we consider the money involved.

The Chairman: Many Senate committees with mandates comparable to ours travel. Their costs are equal to what we are putting forward. The Fisheries Committee, the Defence and Security Committee, and the Energy Committee have all travelled across Canada. Of course, the full committee has to travel together, with capacity for translation reporting and so on. It is very costly. Travel throughout Canada is extremely expensive.

Senator Beaudoin: We do not even hear about it.

The Chairman: I hear about it all the time.

Senator Wilson: They always ask me to attend the Toronto hearings.

Senator Beaudoin: I mean in general.

The Chairman: You must come to the Internal Economy committee to hear about it.

Senator Wilson: Unless we spend money, the committee is not taken seriously. Whether we like it or not, that is the way it is.

The Chairman: We are giving short shrift of the constituency interested in this. I hope human rights is fundamental to most Canadians, not just a segment of our population.

Senator Beaudoin: If it were a necessity, I would approve.

The Chairman: One way to encourage the participation of Canadians is to travel to where they live. However, if we were in a cutback mode, this committee would not incur this expenditure, nor would any other committee. If other committees have made the compelling case that they need to reach out to the community, I think we can make an equally compelling case.

Senator Beaudoin: We do not do that in the Legal Committee.

The Chairman: Legal is a very special committee. It is not a travelling committee.

Senator Beaudoin: I prefer that.

The Chairman: The Social Affairs Committee has been travelling in the course of its study of the health care system in Canada.

Senator Ferretti Barth: Finance is not a travelling committee, though.

The Chairman: No. The National Finance Committee, the Internal Economy Committee, Rules, Legal and the Library are not. A case can be made for the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs not travelling. They do not

Le sénateur Wilson: C'est une question de visibilité. C'est l'occasion de montrer au public que nous travaillons directement pour lui.

Le sénateur Beaudoin: J'aimerais que l'on fasse une réflexion sur l'investissement requis.

La présidente: D'autres comités sénatoriaux dont le mandat s'apparente au nôtre se déplacent. Leurs coûts sont très semblables à ce que nous proposons. Le Comité des pêcheries, celui de la Défense et de la sécurité et celui de l'énergie ont tous parcouru le pays. Bien entendu, tous les membres du comité voyagent ensemble, avec des installations pour la traduction, les comptes rendus, et autres. Le tout coûte très cher. La couverture du territoire canadien est très dispendieuse.

Le sénateur Beaudoin: Nous n'entendons jamais parler de cela.

La présidente: Je n'entends parler que de cela.

Le sénateur Wilson: On me demande constamment d'assister aux audiences tenues à Toronto.

Le sénateur Beaudoin: Je veux dire en général.

La présidente: Il faut assister aux séances du Comité de la régie interne pour en entendre parler.

Le sénateur Wilson: Si nous ne dépensons pas, personne ne prend le comité au sérieux. Que nous le voulions ou pas, c'est la réalité.

La présidente: Nous faisons peu de cas des principaux intéressés. J'ose espérer que la majorité des Canadiens considèrent les droits de la personne comme une question fondamentale, qui ne concerne pas seulement une partie de la population.

Le sénateur Beaudoin: S'il y a nécessité, je souscris à la proposition.

La présidente: L'une des façons d'inciter les Canadiens à participer est d'aller les trouver là où ils sont. Si nous étions en période de restrictions, le comité n'engagerait pas une telle dépense, pas plus que les autres. Si des comités ont estimé qu'il était impérieux de faire un effort pour rejoindre les collectivités, je crois que nous n'avons pas le choix d'arriver à la même conclusion.

Le sénateur Beaudoin: Le Comité juridique ne le fait pas.

La présidente: C'est un comité à part. Ce n'est pas un comité itinérant.

Le sénateur Beaudoin: J'aime mieux cela.

La présidente: Le Comité des affaires sociales s'est déplacé tout au long de son examen du régime de soins de santé canadien.

Le sénateur Ferretti Barth: Le Comité des finances n'est pas un comité itinérant.

La présidente: Non. Les comités des finances nationales, de la régie interne, du Règlement, le Comité juridique et celui de la bibliothèque ne sont pas itinérants. Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles est un cas

travel because their counterpart on the same issues in the House of Commons often travels. For example, it did not travel when dealing with youth justice. However, the House of Commons committee travelled to every part of this country on Bill C-3.

Senator Beaudoin: Yes, but we were better than them.

Senator Wilson: The Subcommittee on Human Rights in the Commons has visited Colombia and Sudan, but those were country-focused studies. It has nothing to do with what we are doing. This is the kind of issue that the Canadian public needs to be educated about. One way to do it is by being present there.

Senator Beaudoin: For you, it is a question of educating the public.

Senator Wilson: To some extent, yes.

The Chairman: It also involves feedback from the public. The kinds of witnesses we will here from in Ottawa will be the academics and those representing organizations. However, we reach a point in preparing the report of the committee where Senator Ferretti Barth's point becomes important, that is, how it impacts individuals. These people may not be organized. We need to hear from them as well as from national organizations. We are doing it to prove — as I hope to prove to Senator Ferretti Barth — that our adherence to the social and economic covenants in the United Nations helps us bring human rights down to the people in Montreal. Equally, we have done a good job of bringing the Canadian Charter of Rights and Freedoms and our Human Rights Commission to the world. We do not have to do it because the Human Rights Commission, Max Yalden, et cetera, have gone around the world to show them what a Human Rights Commission can do and they have shared their experience.

Senator Ferretti Barth: They never reach the small people. Maybe educated people like you, Senator Beaudoin, Senator Wilson, and others, know all this, but I have lived with these people. For 30 years, I tried to make them understand that the law protects them. They do not know that.

The Chairman: We will try to be of some assistance to them.

Senator Ferretti Barth: They are not aware of their rights.

The Chairman: We hope to be able to educate and to make a difference.

As soon as I am aware of a deputy chair in the offing, I will find a time — and, that will probably not be a Monday — to bring the committee together for the legality of the appointment of the deputy chair and for the passing of a budget, if we have the order of reference. It will be a 15-minute meeting to deal with the formalities.

Is there anything else?

à part. Ce comité ne se déplace pas parce que son homologue de la Chambre le fait beaucoup. Par exemple, il n'a pas fait de voyage pour le dossier de la justice juvénile. Par contre, le comité de la Chambre des communes a visité toutes les régions du pays durant ses travaux sur le projet de loi C-3.

Le sénateur Beaudoin: Oui, mais nous étions meilleurs qu'eux.

Le sénateur Wilson: Le Sous-comité des droits de la personne des Communes a visité la Colombie et le Soudan, mais les mandats visaient un pays en particulier. Rien à voir avec ce que nous faisons. C'est justement le genre de questions sur lesquelles il faut éduquer la population canadienne. Et pour faire cette éducation, il faut commencer par la rencontrer.

Le sénateur Beaudoin: À vos yeux, c'est une question d'éducation du public.

Le sénateur Wilson: Dans une certaine mesure, oui.

La présidente: Il faut aussi entendre les réactions du public. Si nous restons à Ottawa, nous entendrons des témoins des milieux universitaires et des organismes. Nous en sommes arrivés à une étape de l'élaboration de notre rapport où le point soulevé par le sénateur Ferretti Barth prend toute sa signification: l'impact sur les citoyens eux-mêmes. Or, les citoyens ne sont pas tous organisés. Malgré tout, nous devons entendre leur point de vue aussi bien que celui des organismes nationaux. Nous le faisons pour démontrer — et j'espère que j'arriverai à le démontrer au sénateur Ferretti Barth — que notre adhésion aux pactes sociaux et économiques des Nations Unies nous permet de donner aux citoyens, de Montréal et d'ailleurs, les droits qui leur reviennent. Nous avons déjà réussi à faire connaître la Charte canadienne des droits et libertés et notre Commission des droits de la personne au monde entier. Nous n'avons plus à le faire parce que la Commission, Max Yalden et cie ont déjà parcouru la planète pour montrer ce que peut faire un tel organisme. Ils ont partagé leur expérience.

Le sénateur Ferretti Barth: Les petites gens ne sont jamais de la partie. Peut-être les gens éduqués comme vous, le sénateur Beaudoin, le sénateur Wilson et d'autres sont-ils au courant, mais pas les petites gens. J'ai vécu auprès de ces gens pendant 30 ans, j'ai essayé de leur faire comprendre que les lois les protègent. Ils ne le savent pas.

La présidente: Nous allons faire de notre mieux pour leur venir en aide.

Le sénateur Ferretti Barth: Ils ne connaissent pas leurs droits.

La présidente: Nous avons l'espoir d'être en mesure de les éduquer, d'apporter un renouveau.

Dès que j'entendrai parler d'un vice-président potentiel, je vais trouver du temps — ce ne sera probablement pas un lundi — pour réunir le comité et nommer un vice-président selon les règles et adopter le budget, si nous avons obtenu l'ordre de renvoi. Ce sera une réunion de 15 minutes où nous discuterons de formalités.

Avez-vous autre chose à ajouter?

Senator Poy: If you have completed this discussion, I should like to raise the matter of Zimbabwe and what is happening there. As a committee, can we send letter to their government?

Senator Beaudoin: The Government of Zimbabwe?

Senator Poy: Yes. As you know, they have an upcoming election.

The Chairman: In trying to get the support of all senators, I said that we would not be a lobby or an advocacy group. We have some fundamental work on the machinery of human rights, et cetera, to do it. Therefore, it may be premature to go down that route as a committee for two reasons. First, this is not the area we were studying. If we were to enlarge our area of study, then why would we not study China next, or Tibet, and so on? We may want to go that way, however. That may be a matter for the collective wisdom of the Senate of the day. However, we have chosen to look at the machinery and not to get issue specific. I am trying to impress upon everyone that we are here to press for policy changes by the government rather than issues because there is a well-organized group. Second, it would be ill-advised of us to do something unless we study it and to do so we would then require an order of reference.

This is an issue close to many of us around the table. I am already twinned with parliamentarians in Zimbabwe. If you prepare a resolution, you could present it to us individually and we can do something about it, for example, cause an inquiry. I would be delighted to join you on it. We must find mechanisms. As I keep telling everyone, my role is as Chairman of the Human Rights Committee. However, my commitment to human rights spans many other things I do as an individual. That is where we could go with that one. We could do it as individuals because it is an important issue. It is not the only one, however. There are a couple of others coming up, for example, elections that we should be very worried about.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, February 21, 2002

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 9:34 a.m. to elect a deputy chair and to give consideration to a draft budget.

Senator A. Raynell Andreychuk (Chairman) in the Chair.

[English]

The Chairman: Honourable senators, the purpose of this meeting is to allow for fair and necessary consultations when there is a midstream change in the chair or deputy chair of the committee. Our deputy chair, Senator Finestone, turned 75 and

Le sénateur Poy: Si nous en avons fini avec cette question, j'aimerais que l'on parle de ce qui se passe au Zimbabwe. Notre comité peut-il envoyer une lettre au gouvernement?

Le sénateur Beaudoin: Au gouvernement du Zimbabwe?

Le sénateur Poy: Oui. Vous savez sûrement qu'il y aura bientôt une élection.

La présidente: Quand j'ai demandé le soutien général des sénateurs, j'ai déclaré que notre groupe ne ferait ni dans le lobbying ni dans la défense d'opinions. D'autres mécanismes, de défense des droits de la personne ou autres, font déjà ce travail. Il m'apparaît donc prématuré pour notre comité d'emprunter cette voie, pour deux raisons. Premièrement, cette région n'est pas visée par notre étude. Si nous élargissons notre champ d'étude, pourquoi ne pas considérer la Chine ou le Tibet, ou une autre région? Éventuellement, nous pourrions viser cette région. Ce pourrait être la question de la journée pour le conseil des sages du Sénat. Nous avons choisi de nous intéresser à l'appareil dans son ensemble et non à des questions particulières. J'essaie de convaincre les membres que nous visons un changement fondamental des politiques gouvernementales et non des changements sur des enjeux pointus que défendent des groupes bien organisés. Deuxièmement, nous serions très mal avisés de faire quoi que ce soit sans avoir au préalable étudié la question, ce qui exige d'avoir obtenu un ordre de renvoi.

La question touche intimement beaucoup d'entre nous. Personnellement, je travaille déjà avec des parlementaires du Zimbabwe. Si vous préparez une résolution, vous pourriez nous la présenter à titre personnel et nous pourrons faire quelque chose. Nous pourrions par exemple demander une enquête. Je serai honorée de collaborer avec vous. Il faut trouver des moyens. Au risque de me répéter, j'occupe des fonctions de présidente d'un comité des droits de la personne, ce qui ne m'empêche nullement de m'intéresser à bien d'autres aspects de la défense des droits de la personne. C'est l'une des directions possibles pour ce dossier. Nous pourrions agir sur une base individuelle parce que la question est très importante. Mais ce n'est pas la seule, loin de là. Je pourrais citer deux ou trois autres causes primordiales, notamment des élections dont il faudra surveiller le déroulement de très près.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 21 février 2002.

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 9 h 34, dans le but d'élire un vice-président et d'examiner l'ébauche d'un budget.

Le sénateur A. Raynell Andreychuk (présidente) occupe le fauteuil.

[Traduction]

La présidente: Honorables sénateurs, l'objectif de cette réunion est d'assurer la tenue de consultations en bonne et due forme quand un changement de président ou de vice-président survient en cours de route. Notre vice-présidente, le sénateur Finestone, a

retired, so we have a vacancy. Since the vacancy is to be filled by our Liberal colleagues, I understand that they are in a position to do so.

I need a motion for the election of the deputy chair.

Senator Ferretti Barth: I should like to propose our colleague Senator Fraser.

The Chairman: We do not need a seconder. Are there any other nominations? Is it agreed, then?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: We will signify in the usual manner.

Senator Fraser: Thank you very much.

The Chairman: I am pleased that Senator Fraser has joined our committee. We are in a phase that is somewhat technical. There are many background documents to bring everyone up to speed, so she has many large binders of information to read that the rest of us have ploughed through.

I hope, Senator Fraser, that you enjoy the work. I think it is an area where you will feel that you have accomplished something for a broad spectrum of Canadians and others. We look forward to your involvement.

Senator Wilson has just arrived.

We have just elected Senator Fraser, and I am sure you concur.

Senator Wilson: I cannot do too much now but to say congratulations.

The Chairman: We also have the budget that we looked at, which we tentatively said was the budget that we wish to propose for the year 2002-03. I remind honourable senators that we put in our legislative budget of \$2,500, and our emergency budget to March 31 went through, which was \$7,900. How much we will be able to make use of is contingent on how quickly the Senate adopts our order of reference. I had hoped to move the motion yesterday, but we always collapse the list and some committee chairs were found wanting yesterday. I hope we can get it through the Senate today, meaning that we could then sit in March, but I am told that until such time as the reference passes the Senate, we cannot go for the emergency money and we cannot, therefore, have witnesses. Effectively, with no legislation before us and with no reference before us, there is no way we can start to hold committee meetings. That in turn means that I cannot set the dates in March. The two tentative dates in March that seemed available were March 11 and March 18. In light of these technicalities, I cannot set the dates. As soon as we get the reference, we will check in with the steering committee as quickly as possible to get the money, and then we will put the dates out as quickly as we can.

This budget is not the budget that determines anything we do in March. It is the budget that starts April 1. It is exactly the same as we studied at during our meeting. We determined this was the minimum we would ask for in 2002-03 because this was definitely

célébré son 75^e anniversaire de naissance et a pris sa retraite. Il y a donc un poste à pourvoir. Celui-ci doit être pourvu par nos collègues libéraux, et je crois comprendre qu'ils sont prêts.

Il me faut une motion pour l'élection du vice-président.

Le sénateur Ferretti Barth: Je propose la candidature de notre collègue, le sénateur Fraser.

La présidente: Il n'est pas nécessaire que quelqu'un appuie la motion. Y a-t-il d'autres propositions? Êtes-vous d'accord?

Des voix: Oui.

La présidente: Ce sera consigné au compte rendu, de la façon habituelle.

Le sénateur Fraser: Merci beaucoup.

La présidente: Je suis heureuse d'accueillir le sénateur Fraser au sein du comité. Nous abordons le volet technique de notre travail. Il y a beaucoup de documents de référence à consulter, et vous serez obligée de lire un grand nombre de cahiers d'information, ce que les autres ont déjà fait.

J'espère, sénateur Fraser, que vous aimerez votre travail. C'est un domaine où vous aurez l'impression d'accomplir quelque chose de concret pour l'ensemble des Canadiens, entre autres. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec vous.

Le sénateur Wilson vient d'arriver.

Nous venons d'élire le sénateur Fraser, et je suis certaine que vous approuvez notre choix.

Le sénateur Wilson: Tout ce que je peux dire, c'est félicitations.

La présidente: Pour ce qui est du budget, nous l'avons déjà examiné et nous avons dit que c'était le budget que nous souhaitons proposer pour l'exercice 2002-03. Je tiens à vous rappeler que nous avons soumis un budget législatif de 2 500 \$, de même qu'un budget d'urgence de 7 900 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars. Il faudra attendre que le Sénat adopte notre ordre de renvoi avant de pouvoir utiliser ces fonds. J'avais espéré présenter la motion hier, mais on finit toujours par modifier le programme et d'ailleurs, certains présidents de comité n'avaient pas fait ce qu'il fallait. J'espère que le Sénat l'adoptera aujourd'hui, ce qui veut dire que nous pourrons siéger en mars. Toutefois, on me dit qu'il faudra attendre que le Sénat adopte l'ordre de renvoi avant de pourvoir utiliser le fonds d'urgence et convoquer des témoins. En effet, comme nous n'avons aucun projet de loi à examiner et aucun ordre de renvoi, nous ne pouvons nous réunir. Ce qui veut dire que je ne peux fixer l'horaire des réunions pour le mois de mars. Les deux dates provisoires, en mars, qui semblaient disponibles étaient le 11 et le 18. Compte tenu de la situation, je ne peux fixer les dates des réunions. Une fois l'ordre de renvoi adopté, nous réunirons le comité de direction le plus vite possible pour obtenir les fonds, et publierons ensuite les dates sans tarder.

Ce budget ne couvre pas le mois de mars, mais la période commençant le 1^{er} avril. C'est exactement le même budget que nous avons examiné à notre dernière réunion. Nous avons déterminé que c'était le minimum que nous demanderions pour

what we could manage in that year. We could probably manage more, but in light of the costs and time frames, we decided this would be the most reasonable budget to put forward.

For newcomers, the top two issues that have a money tag attached to them are the Inter-American Court assessment and the human rights consultations that we hope to do. Those are the issues that involve big money. The big studies, of course, we will do by video-conferencing. The majority of witnesses will either come to Ottawa or give evidence by video-conference. We will not do consultations in Canada until the year after, unless something changes.

I need a mover for this budget.

Senator Fraser: Before we move the budget, Madam Chair, the second line of the title of page 1 of the draft that is before us calls this a budget for a special study. It is not for a special study but for committee work, is it not?

The Chairman: I talked to the Clerk of the Committee, Till Heyde, and apparently all studies by all committees use the term "special." I told Mr. Heyde I did not like that term because we now have real special studies. In the minds of most honourable senators it means not from a committee but from some senator who stands up and says he or she wants to study euthanasia or illegal drugs, et cetera. He said that if I found it so difficult, he would remove that term. I thought he had. Where did you find it?

Senator Fraser: Page 1, second line of the title: Standing Senate Committee on Human Rights, special study of Canada's adherence.

The Chairman: We will delete that. I will amend that to say "study of." We do not need to say "special." He took it out of the letter that I signed. We will be unique because I asked about energy and transportation, and he said that the proper form is to say "special" every time. I said that perhaps we can signal to Internal Economy that this is getting confusing. We will drop that since it is not a requirement of Internal Economy, but rather a practice.

Senator Fraser: That will make me happy. **The Chairman:** May I have a motion?

Senator Fraser: So moved.

The Chairman: Is everyone in favour?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Cochrane: You mentioned the date of March 11 and another date before which we cannot hold meetings. Might it be that we will not be able to meet again until after Easter?

2002-03, étant donné que ce montant suffit à nos besoins. Nous pourrions sans doute en demander plus, mais compte tenu des coûts et des délais, nous avons jugé que c'était le budget le plus raisonnable que nous pouvions proposer.

Je tiens à signaler aux nouveaux venus que les deux grandes questions qui vont entraîner des dépenses importantes sont l'évaluation de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et les consultations sur les droits de la personne que nous espérons tenir. Ces questions entraîneront beaucoup de dépenses. Les principales présentations se feront, bien entendu, par vidéoconférence. La majorité des témoins viendront à Ottawa ou témoigneront par vidéoconférence. Nous ne tiendrons pas de consultations au Canada avant l'année prochaine, sauf si des changements se produisent.

J'aimerais que quelqu'un propose l'adoption du budget.

Le sénateur Fraser: Madame la présidente, j'aimerais avant cela faire un commentaire. À la page 1 de l'ébauche, ligne deux, on dit qu'il s'agit d'un budget pour une étude spéciale. Or, ce n'est pas un budget pour une étude spéciale, mais pour les travaux du comité, n'est-ce pas?

La présidente: Je me suis renseignée auprès du greffier du comité, Till Heyde, et il semblerait que toutes les études entreprises par les comités sont considérées comme des études «spéciales». Je lui ai dit que je n'aimais pas ce mot, parce que nous avions maintenant des études dites spéciales. Cela veut dire, pour la plupart des sénateurs, des études qui sont proposées non pas par le comité, mais par un sénateur qui souhaite réaliser une étude sur l'euthanasie, les drogues illégales, et cetera. Il a dit que si je n'aimais pas ce terme, il le supprimerait. Je pensais qu'il l'avait fait. Où figure-t-il?

Le sénateur Fraser: À la page 1, ligne deux: Comité sénatorial permanent des droits de la personne, étude spéciale de l'adhésion du Canada.

La présidente: Nous allons le supprimer et ne garder que le mot «étude», puisqu'il n'est pas nécessaire de dire qu'il s'agit d'une étude «spéciale». Ces mots figuraient dans la lettre que j'ai signée. Notre comité va être unique, car je lui ai demandé ce que faisaient les comités de l'énergie et des transports, et il m'a répondu qu'ils utilisaient chaque fois le mot «spéciale». Je lui ai répondu qu'on devrait peut-être indiquer au comité de régie interne que les choses commencent à se compliquer. Nous allons laisser tomber ce mot parce qu'il ne s'agit pas d'une exigence du Comité de régie interne, mais d'une pratique.

Le sénateur Fraser: Très bien.

La présidente: Quelqu'un peut-il proposer la motion?

Le sénateur Fraser: J'en fais la proposition.

La présidente: Est-ce que vous êtes tous d'accord?

Des voix: Oui.

Le sénateur Cochrane: Vous avez dit qu'on ne pouvait se réunir avant le 11 mars et l'autre date que vous avez mentionnée. Est-ce que cela veut dire que le comité ne pourra ensuite se réunir qu'après Pâques?

The Chairman: I hope we can meet before that time, but that might be the case. When one looks at the dates, we do not have much time. I am told that Internal Economy is meeting the first week in March, so the earliest we could hope to hear from witnesses would be March 11 and then March 18. I do not have my calendar here.

We are restricted to Mondays for our committee meetings. We have been sitting from 4:00 p.m. to 7:00 p.m. I propose to continue holding meetings at that time unless I hear otherwise. I know that Senator Beaudoin has a conflict.

Senator Beaudoin: If we do not sit before April, I do not have any problem. On Monday, in the afternoon or at night, I am all right.

The Chairman: I think there was a majority feeling that 4:00 to 7:00 was still the best time. Senator Beaudoin has a class to teach at 6:30 and would have to miss the last hour.

Senator Beaudoin: For the meetings held in March.

The Chairman: In March only. That is all dependent on Internal Economy and the Senate chamber. I will not worry about that until it happens.

Anticipating that we will be able to start our hearings in April, since the committee said it wanted to sit but not every Monday because some members have travel difficulties, we will have to sort that out at the steering committee and put proposed dates out to members of the committee as quickly as we can.

Senator Wilson: If we do not sit until April, I will be gone.

The Chairman: We will sit somewhere.

Senator Wilson: I will not give my big farewell speech now, in case we meet in March. In case we do not meet, I simply wish to say that I appreciate being on this committee, which is why I joined the Senate. I think that the committee is moving very well. I will be sorry not to sit in on the next stages. I will be watching from the gallery, and I will be bugging quite of few of you through e-mails as to why you are not doing this and that. I will become a troublesome NGO person again. I would have liked to have remained on the committee for the purposes of continuity, too, because I see there is quite a change in membership.

The Chairman: Some senators are standing in today, but we still have other changes.

Senator Wilson: That is my point, because a lot happens, as you know.

The Chairman: I will reserve my thanks because you are the guiding voice that we all look to, but my hope is that you will be one of our first witnesses with respect to the parts of our forthcoming study on which you are an expert.

La présidente: J'espère que le comité pourra se réunir avant cela, mais ce pourrait effectivement être le cas. Quand on jette un coup d'oeil sur les dates, on constate qu'on n'a pas beaucoup de marge de manoeuvre. On me dit que le Comité de régie interne doit se réunir la première semaine de mars. Donc, le plus tôt qu'on pourrait se réunir serait le 11 mars, et ensuite le 18. Je n'ai pas mon calendrier avec moi.

Le comité peut uniquement se réunir les lundis. On avait l'habitude de siéger de 16 heures à 19 heures. Je propose que le comité s'en tienne au même horaire, sauf si vous n'êtes pas d'accord. Je sais que le sénateur Beaudoin a un conflit d'horaire.

Le sénateur Beaudoin: Si on ne siège pas avant avril, il n'y aura pas de problème. Si le comité se réunit le lundi, dans l'après-midi ou dans la soirée, il n'y aura pas de problème.

La présidente: Je pense que, pour la majorité, l'horaire de 16 heures à 19 heures est le meilleur. Le sénateur Beaudoin a un cours à 18 h 30, ce qui veut dire qu'il ne serait pas ici la dernière heure.

Le sénateur Beaudoin: Pour les réunions qui auraient lieu en mars.

La présidente: En mars seulement. Il faut attendre de connaître la décision du Comité de régie interne et du Sénat. Il est inutile de s'inquiéter pour l'instant.

En supposant que nous soyons en mesure de commencer nos audiences en avril, comme le comité a dit qu'il voulait siéger, mais pas tous les lundis parce que certains membres ne peuvent être ici à temps, nous devrons régler la question à la réunion du comité de direction et proposer des dates le plus vite possible.

Le sénateur Wilson: Si on ne commence à siéger qu'en avril, je ne serai plus ici.

La présidente: Nous siégerons quelque part.

Le sénateur Wilson: Je ne prononcerai pas mon discours d'adieu maintenant, au cas où le comité se réunirait en mars. S'il ne se réunit pas, je tiens tout simplement à dire que je suis heureuse de faire partie de ce comité, car c'est pour cette raison que j'ai accepté de siéger au Sénat. Je pense que les travaux du comité progressent bien. Je ne pourrai pas, hélas, continuer d'y participer. Je suivrai leur évolution depuis la tribune, et je vous enverrai des courriels pour vous demander pourquoi vous ne faites pas telle ou telle chose. Je deviendrai une ONG embarrassante. J'aurais toutefois aimé rester afin d'assurer la continuité, parce que je constate qu'il y a beaucoup de membres qui sont nouveaux.

La présidente: Certains sénateurs sont ici aujourd'hui comme remplaçants, mais il y a d'autres changements qui s'annoncent.

Le sénateur Wilson: C'est ce que je veux dire. Il y a beaucoup de choses qui se passent.

La présidente: Je vais attendre avant de vous faire part de mes remerciements, puisque vous nous servez de mentor. Toutefois, j'espère que vous serez une des premières à comparaître devant le comité quand nous aborderons certains aspects de notre nouvelle étude, aspects que vous connaissez fort bien.

Senator Wilson: I hope so, too.

The Chairman: I am sure the prodding e-mails work because if I get an e-mail from Senator Wilson, I jump. I know that what she is saying about our work and about human rights is dead on because she has the contacts, the experience and the commitment. We have been well served.

Senator Fraser: I have one very small item. As it happens, I am having lunch today with Senator Finestone and I would like to say to her that the committee sends her its best wishes. Is that all right?

The Chairman: Absolutely. The committee adjourned.

Le sénateur Wilson: Je l'espère aussi.

La présidente: Je suis certaine que les courriels inquisiteurs sont utiles, car je suis sur mes gardes chaque fois que je reçois un courriel du sénateur Wilson. Ses commentaires au sujet de notre travail et des droits de la personne sont tout à fait pertinents, car elle sait à qui s'adresser, elle possède une grande expérience en la matière et est très attachée à la cause. Elle nous a rendu de grands services.

Le sénateur Fraser: J'aimerais faire une toute petite observation. Je dois déjeuner aujourd'hui avec le sénateur Finestone, et j'aimerais lui dire que le comité lui transmet ses meilleurs voeux. Puis-je le faire?

La présidente: Bien sûr. La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada – Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Édition 45 Boulevard Sacré-Coeur
Hull, Québec, Canada K1A 0S9